le livre parisien

BULLETIN DU SYNDICAT GÉNÉRAL DU LIVRE ET DE LA COMMUNICATION ÉCRITE

CGT FILPAC | http://www.sglce-cgt.fr | Juillet 2014 - 1,80 €

N° 361

SOMMAIRE

1 — Editorial

2 — Institut d'histoire sociale

I à XXVI — Dossier XVIIe Congrès du SGLCE

4 à 5 — Vie syndicale

6 — Brèves

Notre XVIIe congrès acteur des mobilisations

Une centaine de délégués ont participé fin juin au XVIIe Congrès de leur syndicat, le SGLCE, qui s'est tenu à Blanqui. Pendant trois jours, ils ont débattu, échangé, voté. Le numéro "spécial" de ce Livre parisien ainsi que le site internet http://www.livreparisien.com/ retracent les interventions et les décisions des trois jours qu'ils ont passés ensemble.

Dans un contexte politique de régression sociale pour les salariés, les délégués n'ont pas manqué de souligner les néfastes réformes auxquelles nous sommes confrontés depuis plusieurs années avec les gouvernements successifs.

Le changement de président et de majorité gouvernementale lors des dernières élections présidentielles n'a pas inversé les politiques d'austérité dictées par l'Europe et encouragée par un patronat toujours plus exigeant, surtout quand il s'agit d'augmenter ses dividendes. Ainsi, nous avons tour à tour eu droit au crédit d'impôts compétitivité emploi CICE, au pacte de responsabilité, à l'accord national interprofessionnel... autant de dispositifs qui renforcent le portefeuille des actionnaires et qui réduisent les droits des salariés, tout cela bien-sûr au nom de la lutte contre le chômage. Ces réformes sont faites dans l'unique but de nourrir le capital.

Alors, pour faire passer la pilule de l'austérité et au nom du dialogue social, le gouvernement convoque une fois par an une conférence sociale. Tous les premiers responsables des organisations syndicales y sont invités. Le Medef, organisation syndicale patronale, fait partie de la danse. Il ne s'y trompe pas et liste ses exigences en menaçant de ne pas participer à cette conférence. Aussitôt dit, aussitôt fait, le premier ministre Valls vole au secours du patronat. Et l'on voit le compte individuel de pénibilité reporté d'un an, le seuil de représentativité syndicale dans les entreprises menacé et le gel des salaires pour les retraites au-dessus de 1 200 €.

En prenant la mesure de tout cela, les délégués ont, dans la résolution de notre congrès, appelé la CGT à ne pas participer à cette mascarade et à préparer une contre conférence sociale dès la rentrée avec une participation massive des salariés. D'autres organisations de la CGT se sont exprimées dans le même sens. Les conditions de l'obtention des revendications sont et resteront la mobilisation. Sans celle-ci, les reculs sociaux pour le monde du travail seront de plus en plus graves.

Dans notre profession, des entreprises sont menacées de fermeture. Face au développement du numérique et au niveau d'activité dans les entreprises, il nous faut maintenant envisager un avenir pour le support papier et la pérennité de nos emplois. C'est le message que nous ont fait passer les adhérents du SGLCE que nous avons rencontrés dans le cadre de la préparation de notre congrès :

- *conserver et développer la charge de travail, investir dans du matériel industriel devant répondre au développement de celle-ci ;*
- *exiger une formation professionnelle de haut niveau répondant à ces nouvelles technicités et envisager un repositionnement dans de nouveaux métiers ;*
- *mettre en place un dispositif sur la pénibilité pour prétendre à un départ avant l'âge légal, se battre pour faire aboutir cette revendication pour que les jeunes générations bénéficient d'une nouvelle conquête sociale.*

La perte évidente de pouvoir d'achat nous amène à être intransigeants avec les augmentations salariales. Sans aucun doute, les adhérents de notre syndicat seront au rendez-vous dès septembre pour exiger les revalorisations salariales.

Comme vous le savez, si nous voulons réussir, l'unité de notre syndicat et la solidarité de ses adhérents sont indispensables.

Didier LOURDEZ
Secrétaire général du SGLCE

Indice des prix à la consommation

Périodes	Indices avec tabac	Var. au cours du der. mois	Var. au cours des 12 der. mois
Juin 2014	128,14	0,0	+ 0,5
Mai 2014	128,15	0,0	+ 0,7
Avril 2014	128,15	0,0	+ 0,7
Mars 2014	128,20	+ 0,4	+ 0,6
Février 2014	127,93	+ 0,6	+ 0,9
Janvier 2014	126,93	– 0,6	+ 0,7
Décembre 2013	127,64	+ 0,3	+ 0,7
Novembre 2013	127,21	0,0	+ 0,7
Octobre 2013	127,45	– 0,2	+ 0,6
Septembre 2013	127,43	– 0,2	+ 0,9
Août 2013	127,73	+ 0,5	+ 0,9
Juillet 2013	127,14	– 0,3	+ 1,1
Juin 2013	127,52	+ 0,2	+ 0,9
Mai 2013	127,31	+ 0,1	+ 0,8

Source : Insee

Salaires

Salaire minimum

■ Au 1/1/2014, le Smic a été augmenté de 1,1 %, ce qui amène le salaire horaire à 9,53 € brut/heure donc un salaire mensuel brut de 1 445,38 € et un salaire net de 1 113 €, pour 35 heures par semaine.

Horaire collectif de 39 heures :
– 1651,82 € avec majoration de salaire de 25 % de la 36e à la 39e heure.

Pour les Jeunes salariés de moins de 18 ans :
– 7,62 € pour les moins de 17 ans (abattement de 20 %)
– 8,58 € pour salariés âgés de 17 ans à 18 ans (abattement de 10 %)

Plafond de la Sécurité Sociale

3 129 €/mois ;
37 548 €/an.

Chômage total
Allocation de solidarité

Durée d'indemnisation
– Égale à la durée d'affiliation dans la limite de 24 mois pour les salariés de moins de 50 ans et 36 mois pour les salariés de 50 ans et plus. La durée d'indemnisation ne peut dépasser la durée d'affiliation au régime d'assurance chômage.
– Maintien des allocations jusqu'à la liquidation de la retraite à taux plein ou jusqu'à l'âge limite d'activité : à partir de 61 ans.
Durée minimale d'affiliation : 4 mois ; si l'allocataire reprend un emploi dans les12 mois suivant cette première ouverture de droit, la durée d'afficiliation minimale requise pour avoir droit à une nouvelle indemnisation est de 6 mois.
Période de référence : 28 mois pour les salariés de moins de 50 ans ; 36 mois pour les salariés de 50 ans et plus.

Les potins de l'institut

Pas de chômage pour l'activité de notre institut d'histoire sociale…

Le 5 février, **Claudine Rey,** journaliste, nous a parlé de l'extraordinaire existence d'une illustre héroïne de la Commune de Paris « Nathalie Le Mel, relieuse et communarde ».

C'était la troisième fois que notre IHS abordait le rôle des militants de nos professions et leur engagement dans la Commune de Paris.

Cette série, entamée à l'occasion de la célébration du 140ème anniversaire de la Commune de Paris, nous a permis de mieux connaître nos glorieux anciens. Jean Allemane, typographe et communard, grâce à une conférence de **René-Pierre Parize.**

Puis, **Marc Norguez** nous a captivés avec le récit de la vie d'« Eugène Varlin, relieur et communard ». Continuant sur cette lancée, **Bernard Boller,** ancien secrétaire du CCE de la Néogravure et membre du conseil d'administration de notre IHS, a écrit un livre sur le 136ème bataillon des typographes dans la Commune de Paris qui sera très bientôt édité par les Editions l'Harmattan ; Bernard nous donnera une conférence à l'occasion du lancement de cet ouvrage.

Le 24 avril, accueilli par la mairie de Maisons-Alfort, en partenariat avec l'institut d'histoire sociale du Val de Marne, **Daniel Légerot,** président de notre IHS, ancien salarié de l'Imprimerie Cino del Duca, nous a fait une conférence sur l'histoire de cette imprimerie maisonnaise en nous rappelant son trajet depuis sa création par un patron paternaliste, particulièrement ambitieux sur le plan financier et créatif dans le monde la presse et des magazines, jusqu'à sa prise en charge par le personnel de cette entreprise et de notre syndicat, sous forme d'une coopérative ouvrière, dans la volonté de pérenniser cet outil par la lutte sous toutes ses formes. Cette expérience a encore valeur d'exemple aujourd'hui.

Un bilan et des projets utiles.

Le 10 juin, **Gwladys Longeard,** conservatrice du patrimoine, intervenant sur « les ouvriers de l'Imprimerie nationale », a focalisé notre attention sur l'époque où le personnel de cette entreprise qui fût l'une des plus grandes et des plus prestigieuses du monde, a commencé à s'organiser et à faire entendre sa voix, à la fin du XIXe siècle et jusqu'à la première guerre mondiale.

Le 27 mai de chaque année étant instauré «Journée nationale de la Résistance », notre IHS a été invité à contribuer à cette célébration en tenant un stand à la **mairie de Paris** dans la salle des prévôts. Avec 2 000 visiteurs, cette manifestation improvisée à la hâte, entre élections municipales et européennes, a été tout de même plutôt réussie.

Vous recevrez bientôt le douzième numéro de notre bulletin biannuel HistoLivre. Les versions écrites des conférences, avec les débats, cités ci-dessus sont en cours de réalisation.

A la rentrée, **Alexandre Courban,** docteur en histoire, traitera des « ouvriers de la presse : le cas de l'Humanité ». En décembre prochain, **Bernard Boller** présentera son ouvrage sur les bataillons des typographes dont nous avons parlé plus avant. **Sylvie Charlier,** historienne et membre de notre CA, prépare une conférence sur les femmes dans les métiers du Livre. Enfin, **Jean-Yves Mollier,** professeur universitaire d'histoire contemporaine, donnera une conférence sur l'histoire de la distribution de la presse entre 1940 et 1948. Sont également au programme « La fin de Paris-Jour » par **Isabelle Antonutti,** docteur en histoire, et « Martin Bernard, imprimeur et quarante-huitard » par **Claude Latte,** historien.

Un bilan et des projets utiles à l'écriture de notre histoire et pour en tirer des enseignements permettant de mieux appréhender les luttes contemporaines et à venir.

Yann Volant

LE XVIIe congrès du SGLCE

Les interventions des délégués au XVIIe congrès sont disponibles sur le site internet du Livre parisien (www.sglce-cgt.fr)

Rapport d'ouverture du XVIIe Congrès du SGLCE

par Marc Norguez

Dans cette période complexe, les adhérents de notre syndicat, comme tous les salariés, se posent des questions, et beaucoup sont inquiets.

Ils se demandent notamment s'ils vont conserver leur emploi, leur salaire, les garanties sociales collectives qui existent encore.

Ils savent que le contexte général est mauvais pour le monde du travail.

Ils constatent également que la profession se transforme rapidement, que le papier est contesté comme support de lecture et que nos emplois traditionnels vont en diminuant.

Dans nos documents – rapport d'activité et texte d'orientation – que vous avez lus, nous avons tenté de décrire et de répondre à ces interrogations.

L'objectif de cette introduction est de souligner les questions qui sont venues en débat dans la préparation du congrès.

Un mot d'abord sur la situation plus générale et son actualité, au-delà de notre périmètre régional et professionnel, sur le monde et la politique nationale qui pèse sur notre activité syndicale.

Le monde est surtout dépeint dans les médias comme dangereux. Dangereux et incompréhensible, car les mêmes médias ne donnent pas réellement les clés pour le comprendre. Puisque je parle des journalistes, je salue notre camarade Emmanuel Vire, secrétaire général du Syndicat national des Journalistes CGT (SNJ-CGT), qui se bat particulièrement, et heureusement pas seul, sur ces questions de déontologie des journalistes et de contenu de l'information. Il y reviendra demain dans son intervention.

Ces dernières semaines s'affrontent ainsi sous nos yeux et sur notre temps de cerveau disponible, intégrismes religieux et nationalismes les plus radicaux et les plus meurtriers : après des mois et des années de massacres en Syrie, nous avons suivi une nouvelle crise ukrainienne qui aurait pu déboucher sur une troisième guerre mondiale. En ce moment, nous sommes en Irak où des fous de Dieu assassinent par centaines. Demain, les chaînes de télévision nous emmèneront en Afrique pour un nouveau génocide ou en Inde pour la lapidation d'une femme… Elles nous abreuvent d'images, sans en chercher le sens. La conclusion que chacun pourrait en tirer – et c'est l'objectif –, devant son écran, c'est que le monde n'a ni logique, ni surtout d'espoir à proposer, et que finalement, malgré toutes les difficultés, « on n'est pas si mal ici » en comparaison à ce que l'on voit et qu'il faut s'en contenter.

Tous ces drames existent, malheureusement, mais leurs causes ne sont pas à rechercher dans une éternelle « méchanceté ou bêtise des hommes ». Leurs origines se trouvent dans les injustices, les inégalités, la misère et le pillage, le manque de Culture et de démocratie dont ces peuples ont été ou sont encore les victimes. Les systèmes politiques et économiques qui ont été à l'œuvre dans ces pays et qui ont conduit à ces situations portent une lourde responsabilité, l'impérialisme en particulier.

Mais depuis 25 ans, le capitalisme est le seul système de production sur la planète. Et pour en rester à cette courte période d'un quart de siècle, constatons qu'elle n'a en rien contribué à améliorer les situations. Au contraire, les inégalités s'aggravent, la misère progresse, alors qu'existent les moyens matériels de les réduire, de les supprimer.

Le nouvel accord de libre échange entre les États-Unis et l'Union européenne – le Grand Marché transatlantique – actuellement en discussion ou plutôt en cours de ratification, ne va pas aider à réduire les inégalités, mais donner plus de libertés aux géants américains et détruire les règles sociales en vigueur dans notre pays.

Mais le monde ne connaît pas que la souffrance, il connaît aussi la résistance et la lutte.

Nous l'avons souligné dans nos documents, l'espoir existe. Et il est du côté de ceux qui ne baissent pas les bras et qui se battent. Et nous, nous avons la ferme intention de participer à ces combats, comme nos prédécesseurs dans ce syndicat l'ont fait.

En France, le changement de personnel politique a été marqué par une accélération de la casse des acquis sociaux (« des conquis sociaux », comme le disait Ambroise Croizat, le ministre de la Sécurité sociale en 1945), par la poursuite de la destruction de l'emploi industriel, par la baisse des revenus du travail pour ceux qui produisent, par le recul de l'âge de départ à la retraite, par l'abandon du service public, dans la santé, l'éducation, la communication, les transports, la Culture, le sport, les loisirs…

Emmanuel Vire, SNJ-CGT

Avec Hollande, il n'y a eu ni changement, ni pause.

Cette politique n'est pas le résultat d'une incompétence ou les conséquences de la crise et du contexte international. Elle est le produit d'un choix politique qui consiste à favoriser l'intérêt du grand patronat au détriment du monde du travail. C'est un choix de classe.

L'étiquette du candidat à l'élection présidentielle et de ceux qui ont été élus après lui aux législatives était celle du Parti socialiste. Beaucoup n'avaient pas d'illusions sur la politique qui serait menée. Mais un certain nombre de salariés espérait, malgré tout, autre chose. Ce profond divorce – entre les promesses et des valeurs dites « de gauche » et les actes au service unique des puissants – est vécu par une partie du peuple comme une nouvelle trahison. Ce sentiment s'ajoute à la décomposition de la droite parlementaire sous le poids des affaires financières et des coups tordus en tout genre et fait perdre toute confiance dans la représentation politique, et au-delà, dans les institutions et la démocratie.

Ajoutons à ce tableau, l'absence d'une perceptive politique suffisamment forte et crédible pour mobiliser le monde du travail sur des valeurs de justice sociale, de progrès ou de changement de société. Nous avons une situation qui engendre de la colère, de la déception et du désarroi. Elle est un terreau favorable pour l'extrême droite. En conclusion, la situation créée par la politique actuelle est assez terrible.

Notre syndicat a senti cette forte percée de l'extrême droite dans les esprits avant qu'elle ne se manifeste dans les urnes lors des élections municipales et européennes. La confédération, avec d'autres, prend des initiatives pour alerter. Mais force est de constater que beaucoup reste à faire, notamment chez les jeunes et les ouvriers qui ont pour un grand nombre voté pour le Front national.

Il est donc indispensable de poursuivre notre vigilance et notre lutte contre l'extrême droite, ses idées, ses méthodes, son personnel politique et ceux qui voudront s'implanter dans le mouvement syndical.

À ce sujet, nous devons relever et dénoncer l'opération lancée par la presse aux ordres des tenants du système, comme *Le Point* qui titre sur les « lepénocégitistes », ou qui s'appuie sur les déclarations du stratège de la nouvelle ligne du FN pour aligner la thèse d'une conjonction entre la CGT et ces gens-là. Non et non ! Nous n'avons rien de commun avec eux, avec ce parti raciste et antisémite. Le danger est réel. Ils veulent et peuvent être la nouvelle majorité politique du capital et font tout pour récupérer des voix, en utilisant le mécontentement, lui, malheureusement parfaitement légitime.

Il faut surtout proposer une alternative politique au monde travail et à la jeunesse, pour construire un autre monde, un autre avenir, pour la planète et ses habitants, un monde qui aura mis fin à l'exploitation de l'homme par l'homme.

Les syndicalistes, avec les salariés eux-mêmes, ont une place essentielle à tenir dans ce mouvement.

Nous ne sommes pas dans une démarche de renoncement. Nous ne considérons pas que le contexte favorable aux forces du capital – avec notamment, en France, d'intenses campagnes médiatiques contre les valeurs progressistes, pour l'individualisme, le repli sur soi, avec la suppression des droits des salariés, la remise en cause du Code du Travail – doive dicter notre conduite. L'environnement social et politique est très nocif. Certes. Mais nous ne reverrons pas nos ambitions à la baisse.

Nous ne sommes pas un syndicat confédéré à la Confédération française démocratique – enfin, démocratique, c'est juste une façon de parler – du Travail. La CFDT, qui signe, ANI après ANI, des accords de régression sociale.

Nous sommes à la CGT, pour un syndicalisme de lutte, de classe, de rassemblement, de propositions et de masse. Nous pouvons être tout cela à la fois.

Cet engagement CGT sans failles nous autorise à dire, comme nous l'avons fait dans la préparation de ce congrès, que notre confédération gagnerait à affirmer une position plus nette vis-à-vis des interlocuteurs gouvernementaux.

Nous avons tous été amenés, dans nos responsabilités syndicales, à rencontrer les pouvoirs publics ou le patronat sans illusion sur la finalité des discussions, et cela pour différentes raisons. Mais aujourd'hui, la participation de notre confédération aux pseudo-conférences sociales qu'organise le gouvernement – et la prochaine particulièrement des 7 et 8 juillet prochains – fait pour le moins débat.

Il ne faut plus laisser penser que quelque chose de positif sortirait de ces tables rondes où tout est écrit d'avance, si le rapport de forces ne change pas favorablement pour nous. Peut-on croire à des avancées sociales dans les salons lorsqu'on considère la politique menée par ce gouvernement sur le terrain dans les entreprises, contre les travailleurs, contre les chômeurs, les retraités ? Sans un mouvement social puissant et général, rien ne le fera dévier de son orientation libérale.

Nous ne sommes pas pour la politique de la chaise vide, ni pour celle du tout ou rien. Mais le type de rencontre organisé par le pouvoir est éminemment politique et médiatique. Il vise à associer la CGT à sa capitulation, à sa collaboration avec le Medef.

La grève des cheminots, le mouvement des intermittents du spectacle… sont la preuve que le climat social est en train de changer et que des mobilisations de plus grande ampleur sont à venir.

Dans l'immédiat, même si nous avons écrit que les journées d'action – sans mots d'ordre toujours très clairs, sans suites programmées, ni perspectives précises – ne contribuent pas toujours à élever le rapport de forces, nous devons faire de la journée de jeudi *[ndlr : 26 juin]* un moment important de la mobilisation sociale. Précisément parce que cette journée s'inscrit en prélude de la fameuse conférence sociale et surtout dans le contexte des luttes que je viens de saluer. Ceux qui sont en lutte, le 26 et les autres jours – sous quelque forme que ce soit – auront la légitimité de dire à la confédération s'il faut aller ou non à la

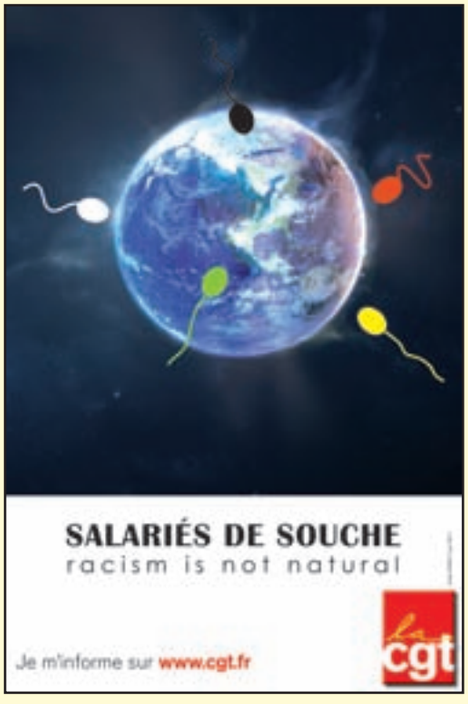

troisième conférence sociale de François Hollande et de Manuel Valls.

Enfin et aussi, pensons aussi à celles et à ceux qui n'ont pas les moyens d'être dans l'action et qui souffrent, en subissant la précarité, les temps partiels, les emplois de fin de semaine, des salaires de misère et qui attendent de la CGT, et d'autres, un signe fort de refus et de contestation. Participer à des tables rondes qui se soldent par des reculs sociaux ne contribue pas à marquer notre différence et à mettre en avant l'existence et le besoin d'une alternative.

D'ores et déjà, nous appelons à manifester et donnons rendez-vous, jeudi, à 14 heures, place de la Bastille.

Un mot encore pour dénoncer la mise en place, toujours par cette majorité, de Paris Métropole, le vrai nom du Grand Paris, qui vise à supprimer les départements, notamment le Val-de-Marne, et les communautés de communes qui fonctionnent bien, comme la Plaine commune, et réduire les élus de proximité au détriment de fonctionnaires régionaux qui ne rendront pas de comptes aux populations de la région parisienne.

Notre camarade Thierry Dumez, que je salue en notre nom, secrétaire de l'URIF-CGT, nous en parlera plus précisément demain, j'imagine.

Après la situation générale qui préoccupe nos adhérents, vient immédiatement la question de l'avenir du papier comme support de lecture et des emplois qui y sont liés.

Chacune, chacun, sans être un sociologue des médias, voit bien que se produit un bouleversement considérable dans le domaine de la communication, avec un développement de la lecture sur écran – et pas seulement de la lecture – et une baisse de la lecture sur papier. Cette évolution va se poursuivre. Elle ne reviendra pas en arrière.

Ce bouleversement est, sans reprendre la formule de Steve Jobs mais plutôt celle de Lénine, « une révolution ».

Une révolution qui concerne à la fois l'information elle-même, numérisée, et la manière de la transmettre. C'est ce que nous, et d'autres, évoquons sous le titre un peu ronflant, mais justifié, de « révolution informationnelle ». Elle donne naissance à de nouveaux comportements : par exemple, les jeunes nous demandent comment était la vie avant le téléphone mobile. Pour certains, c'est inimaginable.

Thierry Dumez, URIF-CGT

De nouvelles manières de vivre vont continuer d'apparaître. Cela ne doit pas nous impressionner. Nous ne sommes pas des passéistes, mais des syndicalistes, les deux pieds dans notre époque.

Ces technologies de l'information et de la communication créent de nouveaux emplois. Les salariés qui les occuperont auront besoin de s'organiser pour se défendre. Notre syndicat sera là pour les y aider. Pour qu'ils ne partent pas de rien, ils pourront s'appuyer sur un syndicat ayant une habitude de la lutte et sachant s'adapter pour être efficace.

Notre syndicat a un riche passé. Chacun ici le sait. Il est aujourd'hui le syndicat le plus représentatif et, dans tous les secteurs de notre profession, il est incontournable.

Il aura un rôle majeur dans l'avenir s'il sait accueillir les salariés des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Demain, plus encore qu'aujourd'hui, elles seront l'enjeu d'une bataille économique considérable, où l'on chiffre en milliards les investissements et les affaires. Elles seront, aussi et surtout, pour toutes les forces sociales et politiques progressistes, une bataille pour qu'elles ne remettent pas en cause les libertés, le pluralisme des opinions et la démocratie. Car si les techniques changent, les problématiques demeurent.

Mais revenons-en au papier. Il n'a pas disparu et ne disparaîtra pas dans les prochaines années.

La lecture de livres sur papier, de journaux, de quotidiens et de magazines se poursuivra encore.

Bien malins sont ceux qui savent exactement à quoi ces évolutions aboutiront vraiment et quand.

Ce que l'on sait aujourd'hui, c'est que les groupes de presse ne peuvent se passer du papier. En deux mots, parce qu'ils ne gagnent pas assez sur le Net, parce que leurs lecteurs sont attachés au papier, et parce que le papier offre une visibilité inestimable à ce qu'ils appellent leur marque.

Ils ont besoin d'imprimeries, de système de distribution, de points de vente.

Et en même temps, ils limitent au minimum leurs investissements dans ces outils et mettent une pression intense pour supprimer le maximum d'emplois.

Après une série de restructurations dans la distribution qui a donné lieu à de rudes conflits, à des concentrations dans le routage avec la fermeture de BHR à Pontault-Combault et de SRPP à Saint-Ouen, nous sommes confrontés à une nouvelle restructuration dans les imprimeries de presse.

Certes, nous avons largement accompagné le projet Newsprint, entreprise de presse-labeur, et ce n'est pas négligeable dans un contexte de diminution de sites industriels. Mais nous ne pouvons omettre que ce projet aura des conséquences sur d'autres sites du labeur traditionnel, parce que la charge de travail n'est pas

extensible et que de trop nombreux travaux d'impression, mais aussi de brochage et même de routage, sont effectués à l'étranger.

Nous réaffirmons aux patrons et aux pouvoirs publics, notamment le ministère du redressement industriel, notre exigence de voir réalisé en France ce qui est lu en France, avec la réciprocité pour les autres pays. Ce serait bon pour l'emploi et pour la planète.

Cette revendication est l'alternative au Grand Marché transatlantique que veulent nous imposer les hiérarques européens de Bruxelles et les multinationales américaines.

Mais aujourd'hui, c'est l'imprimerie du *Monde* qui est sur la sellette et une des deux imprimeries du groupe Amaury.

Les camarades ayant en charge ce dossier, et tout le syndicat, ont pour objectif qu'aucun salarié ne subisse un licenciement contraint, que tous aient une solution d'emploi dans la profession ou de départ anticipé.

Ce dossier industriel s'est ouvert dans le même temps où la presse connaît une baisse importante de sa diffusion et où des titres emblématiques de la presse quotidienne nationale sont extrêmement fragilisés.

C'est donc une situation délicate dans laquelle notre syndicat est engagé. Elle nécessitera cette fois encore une forte mobilisation régionale pour faire respecter l'intérêt des travailleurs.

Marc Peyrade, Filpac-CGT

Les premières discussions ont déjà commencé. Nous les menons dans l'unité des trois syndicats représentés et représentatifs dans les imprimeries de presse, c'est-à-dire avec le Bureau parisien de l'Union fédérale des Ingénieurs, Cadres et Techniciens du Livre et de la Communication – le BP-UFICT LC – en clair, les cadres techniques essentiellement, et le Syndicat des Imprimeries parisiennes – le SIP – en clair aussi, les rotativistes. Dans cette formation, nous avons avancé dernièrement sur le projet Newsprint.

Nous abordons ce nouveau dossier en toute lucidité, connaissant les opinions de chacun et les différences qui nous caractérisent. Mais nous avons les capacités de construire un rassemblement avec un véritable contenu revendicatif, sur le plan industriel, social et même éditorial, parce que nous savons ce que nous représentons.

Et puis, si les différences sont trop importantes, chacun reprendra sa liberté, mais cela ne sera une victoire pour personne.

Pour l'instant, nos trois syndicats sont ensemble, et c'est une bonne chose.

L'intérêt des travailleurs, nos débats préparatoires au congrès l'ont montré, ce n'est seulement d'aboutir à l'issue de la négociation à un transfert dans une autre entreprise ou un plan de départs anticipés. C'est également, aujourd'hui, la réduction du temps de travail, avec l'examen des possibilités d'une semaine de 4 jours. C'est la prise en compte enfin de la pénibilité de nos métiers pour des départs en retraite anticipés, offrant la possibilité, contrairement aux plans dits « sociaux », de remplacer ceux qui quittent la vie professionnelle.

La question de la pénibilité a été relancée avec la nouvelle loi sur la retraite, la Loi Ayrault. Ce n'est donc pas le meilleur cadre – celui d'un recul social – pour voir aboutir une vieille revendication. Bien que les décrets d'application n'aient pas été encore publiés, la loi prévoit la mise en place d'un compte individuel par salarié ayant effectué des travaux reconnus pénibles ou exercés dans des conditions telles.

En presse, la possibilité d'utiliser la Caisse paritaire de Salaires garantis – la CAPSAG – pour construire un système qui améliorerait notablement ce dispositif a été étudiée à la suite d'un accord paritaire. Mais le calendrier prévu n'a pas été tenu du fait de l'attitude du SPQN. Nous n'avons pas la volonté, évidemment, de laisser ce retard s'installer.

Notre objectif est d'aboutir à un accord de branche pour tous les salariés qui sont, ou ont été, en situation de pénibilité. Là encore, les mots et les bonnes intentions ne suffiront pas.

L'intérêt des travailleurs est aussi dans l'évolution professionnelle pour travailler sur les emplois nouveaux. Cette revendication suppose une politique de formation professionnelle ambitieuse, bien loin donc de ce qui s'est fait dans les entreprises ces dernières années, et de la nouvelle loi que la majorité vient d'adopter. Là encore, il faudra passer à une vitesse supérieure pour nous faire entendre.

La question des salaires est venue dans les débats préparatoires.

Depuis plusieurs années, dans tous les secteurs, ils n'augmentent pas au niveau de la hausse réelle des prix et des besoins quotidiens des salariés, des retraités.

Face aux menaces sur l'emploi, les salariés se mobilisent souvent difficilement pour les revaloriser.

Dans la presse, notre syndicat a pris l'initiative de relancer la politique salariale 2014 dès février. Le rapport d'activité note qu'en presse, les augmentations ont été de 1 % en 2011, 2012 et 2013. À l'issue des actions et arrêts de travail dans les entreprises, coordonnés par des réunions de délégués – quatre au total sur cette question spécifique –, nous avons décidé majoritairement de suspendre le mouvement sur la base d'une augmentation de 0,5 % pour le premier semestre, pour l'ensemble des salariés de la branche et de remettre le couvert dès septembre en prenant des dispositions pour élargir la mobilisation.

Mais une difficulté nouvelle apparaît dans les entreprises de presse avec la revalorisation sur les points des grilles conventionnelles et non sur les salaires réels lorsque ceux-ci sont supérieurs.

Il faut donc une double mobilisation pour obtenir une revalorisation, un mouvement fort, très fort, au plan régional et une action dans chaque entreprise pour que les pourcentages obtenus par la branche soient répercutés sur les salaires réels.

Cette situation est nouvelle en presse, mais commune partout ailleurs, voire même pire car, dans beaucoup de bran-

ches, les revalorisations salariales ne concernent que le salaire le plus bas. C'est aux entreprises de négocier les autres évolutions salariales. Cela signifie que lorsqu'il n'y a pas de rapport de forces, il n'y a pas d'augmentation et qu'avec le temps, des salariés sont payés moins que les minimas de branche.

Enfin, dans nos débats préparatoires, est venue la question du fonctionnement de notre syndicat et une certaine distorsion entre ce que prévoient nos statuts et notre réalité. Cette discussion ne passionne peut-être pas tous nos adhérents, mais elle est soulevée par des militants et mérite que l'on y revienne.

Notre syndicat est un syndicat général et professionnel. Il a donc un double fonctionnement : un volet général de syndicat de branche pour les ouvriers, les employés et les cadres ; et un volet professionnel pour être très concret, très près des revendications immédiates, et être un interlocuteur reconnu pour et par le patronat et les pouvoirs publics.

Il regroupe tous les salariés de la branche à la fois dans leur entreprise. C'est le volet général et non catégoriel. Et en même temps, le syndicat regroupe ses adhérents dans trois secteurs à caractère professionnel.

Ce fonctionnement est un peu comparable à la confédération, avec les fédérations d'un côté, le professionnel, et les unions locales et départementales, le côté interprofessionnel.

Nous n'avons rien inventé en 2006, lors de l'adoption de nos actuels statuts.

J'ajouterai que notre fédération a réalisé le même constat qui nous a amenés à retenir trois secteurs, avec la différence essentielle que nous n'en avons évidemment pas conclu à la nécessité de constituer trois syndicats. Au contraire.

Le premier secteur regroupe les entreprises de conception graphique et de communication, les rédactions, les sièges éditoriaux. On y trouve, aux côtés des journalistes, des employés, des cadres, des créatifs, des ouvriers de maintenance qui travaillent dans des bureaux, des plateformes.

Le deuxième secteur est celui des usines, des imprimeries, des brochures, des entreprises de routage.

Le troisième secteur rassemble la distribution et toute la logistique.

Tous les salariés des trois secteurs sont exploités par le patronat. Et ce qui les caractérise avant tout est leurs intérêts communs, collectifs. Mais le syndicalisme de proximité que nous portons se pratique différemment dans un siège éditorial et dans une imprimerie ou dans une entreprise de transport de presse. C'est la même CGT. Seuls changent le style, les habitudes, les interlocuteurs.

D'autant que la vie syndicale à l'entreprise est bien l'élément essentiel du fonctionnement syndical.

Le fonctionnement des secteurs devrait être un plus. Un plus qui n'a pas fonctionné.

Sont venues logiquement les questions des raisons de ce non-fonctionnement et la nécessité des secteurs eux-mêmes.

Supprimer les secteurs supposerait de dire si on les remplace, et par quoi.

Ne pas les remplacer revient à abandonner notre facette de syndicat professionnel, au moins dans nos statuts. Car on imagine, la nature ayant horreur du vide et nous plus que quiconque, que pour la presse, les catégories perdureraient, bien qu'elles n'existent plus statutairement. Et si les catégories en presse étaient renforcées, les camarades qui n'en sont pas, le labeur notamment, renforceraient eux aussi leur structure. On sortirait des secteurs pour aller vers plus de catégoriel et sans doute plus d'isolement au détriment du fonctionnement syndical général et donc de l'intérêt des syndiqués.

Mais ne diabolisons pas non plus les catégories de la presse. Elles sont un peu comme certains produits : elles se font apprécier lorsqu'elles sont consommées avec modération. À fortes doses, elles sont nocives, dangereuses pour le syndicat lui-même.

Au cours de sa longue histoire, notre syndicat a fait avec elles de grandes choses. Mais lorsqu'il en a abusé, les réveils furent difficiles.

Ce fut le cas lorsqu'il n'a pas pu s'accorder sur le successeur au poste de secrétaire général en 1982, lors du départ de notre camarade Roger Bureau.

Le syndicat s'est scindé rapidement en deux : la presse d'un côté ; de l'autre, le labeur, avec chacun un secrétaire général.

Les catégories de la presse se retrouvaient isolées au Comité intersyndical avec la CSTP, les cadres et le Syndicat des Correcteurs. Les camarades du labeur, seuls, faisaient vivre le SGL.

Le Bureau syndical et la Commission exécutive ne se réunissaient que très rarement, en général avant un congrès pour se partager les mandats.

Oui, notre syndicat aurait pu disparaître, parce que des camarades privilégiaient leur catégorie au détriment du syndicat. Ces conceptions ont heureusement changé à la fin des années 80. Mais le retour vers un fonctionnement normal du syndicat a donné lieu à de grandes difficultés internes, à des batailles politiques sévères. Eut lieu, en 1993, une crise majeure qui a provoqué une réunion officielle avec Louis Viannet, secrétaire général de la confédération, qui a pris position nettement et courageusement contre l'isolement catégoriel qui menait à

la division. Il ne se trompait pas ; la suite l'a montré.

On peut regretter que les dirigeants fédéraux de l'époque présents et qui partageaient ces préoccupations aient changé de point de vue, plus tard, et favorisé les divisions au sein de notre syndicat. Marc Peyrade, le secrétaire général de notre fédération CGT – la Filpac – dont je salue la présence, accompagné de Pascal Lefèvre, secrétaire fédéral, n'étaient pas à cette réunion avec Louis Viannet, ni en première responsabilité à la fédération à ce moment. En même temps, Marc *[ndlr : Peyrade]*, on ne peut pas dire que tu n'aies pas suivi avec intérêt cette grave crise. Mais nous devons te dire que nous regrettons que tu aies cautionné, un temps, avec la direction fédérale, les tentatives d'affaiblissement de notre syndicat en soutenant ceux qu'ils l'ont quitté parce que leur point de vue n'était pas partagé par la majorité.

Le temps est révolu, nous l'espérons, car la division syndicale, mes camarades, c'est terrible, et cela à tout point de vue. Ce comportement fédéral ne nous a pas fait disparaître mais a au moins retardé – j'espère seulement retardé – la mise en place du grand syndicat régional de la communication que nous envisagions dès 1994, il y a 20 ans, et qui reste notre objectif. Nous n'avons pas assez parlé, dans la préparation et les textes de notre congrès, de ce syndicat unique qui reste le meilleur outil pour faire grandir le rapport de forces dont nous avons besoin.

Et ce n'est que cette année-là, en 1994, lors du XIe Congrès que nous avons pu élire un secrétaire général pour tout le syndicat : notre camarade Daniel Légerot que je salue fraternellement et amicalement, ainsi que les camarades de l'Institut d'Histoire sociale CGT du Livre parisien qui ont participé à ces événements, Jean-Jacques Hédouin…

Pour en revenir à notre histoire des secteurs et pour en terminer. La situation est très simple. La bonne lecture des statuts de 2006 prévoyait que les catégories de la presse devaient évoluer pour intégrer, avec tous les militants disons « hors presse », les trois secteurs. « Évoluer » ne voulant pas forcément dire « disparaître ».

Mais ces évolutions n'ont pas eu lieu. Pourquoi ? Parce que les camarades concernés n'ont pas su ou pas voulu pratiquer cette évolution.

Parce que les catégories en presse, c'est important, cela compte. Chacun ici sait pourquoi.

La force de l'habitude et les difficultés rencontrées par la bataille contre le patronat ne sont jamais favorables aux changements. On se demande : pourquoi changer alors que cela a fonctionné jusqu'à maintenant, que nous en prenons plein la figure ? Ce n'est pas le moment de faire des expériences !

Et quand c'est plus calme, on se demande pourquoi changer, puisque cela va bien. En fait, ce n'est jamais le bon moment. Et pourtant, le cadre professionnel se transforme, et le cadre conventionnel se dégrade rapidement. Si nous voulons un avenir pour notre syndicat, et c'est ce que nous voulons, il faut vraiment le mettre en situation d'évoluer. En 2006, le type d'organisation en secteurs, parce qu'il est le plus souple et qu'il conserve notre caractère professionnel, nous a semblé le plus approprié.

Alors maintenant, sur la base de ce constat, que faire ? Retourner en arrière et abandonner toute ambition de construire un syndicat moderne, démocratique en phase avec les évolutions de la branche ? Ou prendre l'engagement de faire fonctionner notre syndicat conformément à ses statuts ?

C'est évidemment ce dernier choix que nous nous proposons de retenir.

C'est plus compliqué de s'ouvrir aux autres que de rester entre soi. On rencontre des différences, et même des désaccords.

Mais si l'on veut rester au XXIe siècle avec ce grand syndicat du Livre parisien, il va bien falloir s'ouvrir et en grand. C'est à cela que répondent nos statuts, et c'est pour cela qu'il faut les faire vivre.

Un dernier mot sur nos outils internes : pour aider à la coordination des syndiqués, nos statuts prévoient également, autant que de besoin, des collectifs.

Certains sont transversaux aux secteurs et statutaires. C'est le cas du collectif Maintenance. D'autres sont à l'intérieur des secteurs : le collectif Routage, le collectif des SAD, la section d'entreprise Presstalis, qui est un collectif également, le collectif des Chauffeurs.

Nos structures internes sont souples et doivent s'adapter aux besoins de la lutte et de la négociation.

Les structures professionnelles ne doivent pas, sous peine de blocage, devenir des syndicats dans le syndicat, répétons-le une dernière fois.

En même temps que les structures, nous devrons mieux nous accorder sur la prise de décisions.

À l'unanimité ou à la majorité ?

L'unanimité, toujours souhaitable, ne peut pas être érigée en règle dans un syndicat comme le nôtre. Ce serait souvent se condamner à l'inaction.

Après le débat, il faudra choisir à la majorité, avec comme règle, de dégager la plus grande majorité possible et de prendre en compte les intérêts de tous. C'est simple à énoncer mais, pour nous, ce n'est pas toujours évident.

Notre syndicat a regroupé, lors de sa

création, des syndicats professionnels, plus exactement des syndicats de métiers.

Il les a plus rassemblés sous la forme d'une addition que d'une fusion.

L'exemple le plus révélateur étant sans doute l'absence de congrès du syndicat jusqu'en 1962.

Des assemblées se tenaient dans les groupes professionnels qui envoyaient des représentants siéger au « comité central » du syndicat. Le SGL était plus une sorte de fédération parisienne qu'un syndicat au sens propre.

Chacun faisait un peu ce qu'il voulait chez lui. Et si la décision générale ne lui convenait pas, il n'en tenait pas compte.

Ensuite, il y a eu une période : celle de la fin du Comité inter où les « gros » parlaient pour les « petits », qui se taisaient en vertu du principe « qui ne dit mot consent ».

Aujourd'hui, c'est terminé, chacun s'exprime librement. Et s'il n'est pas d'accord, il le fait savoir. Nous avons tenté de faire des comptes rendus plus complets des réunions de la direction du syndicat et de les diffuser pour que les membres de la CE notamment aient écho des positions en débat. Il faut sans doute affiner la méthode, mais conserver cette transparence qui nous renforce. Et puisque je parle de transparence dans les débats internes, je salue nos camarades correcteurs qui sont les maîtres dans ce domaine.

Il faut généraliser la démocratie syndicale conformément à la charte de la vie syndicale de la CGT, donner largement et complètement les éléments du débat aux syndiqués et décider à la majorité de la position à tenir, en veillant à ce que l'intérêt des minoritaires soit totalement pris en compte et que les minoritaires acceptent de l'être.

Nous avons donc beaucoup de travail, dans les mois, les années qui viennent, pour résister aux attaques patronales et gouvernementales, pour renforcer notre syndicat et pour améliorer son fonctionnement et sa vie démocratique.

Nous avons les moyens de relever ces défis.

Avec ce XVIIe Congrès, ceux qui voulaient nous voir disparaître, ceux qui nous espéraient affaiblis seront encore déçus. Nous allons tenir un grand congrès, utile aux salariés de notre profession.

« Les épreuves qui ne nous tuent pas nous rendent plus forts », a écrit le philosophe Nietzsche dans *« Le crépuscule des idoles »*.

C'est un peu ce qui nous est arrivé. Peu de choses nous ont été épargnées. La liste est longue ; vous la ferez vous-même.

Nous avons résisté, et plutôt bien.

Nous sommes plus forts qu'il y a trois ans, grâce aux luttes dans tous les secteurs, que nous avons menées. Qu'elles se soient conclues par des victoires ou par des défaites d'ailleurs. Le bilan, plus exactement, est souvent un mélange des deux.

Nous sommes plus utiles aux salariés par les accords que nous avons obtenus, les avancées même modestes que nous avons contribué à atteindre.

Nous sommes un peu plus nombreux, moins fragiles, plus lucides.

Maintenant, arrive une nouvelle période qui verra encore des difficultés certes ; mais qui sera celle de la reconquête de déserts syndicaux, avec de nouvelles bases, de nouveaux adhérents, de nouvelles ambitions, de nouvelles énergies. Nous en avons les moyens.

Mercredi, notre commission exécutive élira un nouveau secrétaire général pour notre syndicat.

C'est là encore, un signe de force, de bonne santé syndicale. C'est l'illustration de notre capacité à renouveler nos militants, nos responsables, à ne pas nous enfermer dans la routine.

Beaucoup de choses bougent. Et nous, nous devrions rester identiques avec toujours les mêmes, aux mêmes places ? Allons donc ! Il n'y a pas de mannequins dans notre syndicat, mais des femmes et des hommes qui pensent, qui agissent avec la richesse de leurs convictions généreuses, dans un syndicat « moderne », comme l'a écrit, dans l'un de ses livres, Henri Krasucki.

Alors, tous ensemble, avec notre syndicat, nous pouvons aborder l'avenir avec confiance et nous tourner vers les travailleurs avec courage et détermination !

Vive le XVIIe Congrès
du SGLCE-CGT !

Vive le Syndicat général du Livre
et de la Communication écrite !

Bulletin officiel du Syndicat général du livre et de la communication écrite
94, bd A.-Blanqui – 75013 PARIS.
N° de Commission paritaire : 0115 S 07117. – N° ISSN : 1269-5076.
Prépresse réalisé par Publications Elysées
13, rue Niepce – 75014 Paris
Tél. : 01 40 47 41 01
Impression : Imprimerie Grenier.
Directeur de publication et de rédaction : Norguez Marc.
Rédacteur en chef : Thomas Flores Guillaume.
Comité de rédaction : M. Lopes, M. Pavard, Y. Volant, Th. Fronty, A. M'Saoura, Christophe Gral
Photos : J.-P., M. Lopes

Présentation du rapport d'activité

par Guillaume Dumoulin

Bonjour Camarades délégués,

Il s'est donc écoulé trois ans depuis notre dernier congrès. Trois années riches d'activités syndicales durant lesquelles les tauliers ne nous ont pas vraiment laissés tranquilles. C'est le moins qu'on puisse dire. Les attaques patronales sont venues de toutes parts pendant cette période. Il y a donc de nombreuses actions syndicales et luttes à retracer. Un premier bilan avait déjà été réalisé lors de l'Assemblée générale des syndiqués du 28 février 2013. Ce rapport est le document qui permet de relater l'activité de notre syndicat entre chaque congrès.

La commission du rapport d'activité de ce XVIIe Congrès est composée de Fatima BRAHMI, Martial LE BIHAN, Marc NORGUEZ et moi-même en qualité de rapporteur.

Nous tenons tout d'abord à remercier tous les camarades qui ont participé à la préparation du congrès et tous ceux qui ont aidé à rédiger le rapport d'activité de notre syndicat. Vous avez pu constater, la préparation de ce XVIIe Congrès s'est faite dans un laps de temps assez court et a coïncidé avec le conflit sur la politique salariale 2014 en presse. Le temps nous a donc été très précieux.

Après validation par la Commission exécutive du 19 mai, vous avez reçu un premier document par mail le même jour avec la date butoir pour déposer un amendement fixée au lundi 16 juin à 18h00. Un numéro spécial du *Livre parisien* publiant le projet de rapport d'activité est venu compléter cet envoi. Tous les camarades ont donc pu en prendre connaissance et y apporter des amendements.

La Commission a reçu au final plus d'une cinquantaine d'amendements provenant de différentes sections et entreprises : du collectif Maintenance, de la SAD, de SRPP, de l'Imprimerie de Tremblay ainsi que de la section Messageries de Presstalis.

La Commission s'est réunie le mercredi 18 juin pour étudier les amendements. Les camarades qui en ont soumis avaient été invités à y participer.

La Commission a finalement retenu la plupart de ces amendements. S'ils étaient presque tous pertinents, certains n'ont pas été retenus afin d'éviter des doublons et des redites. D'autres ont été améliorés par la Commission afin qu'ils s'intègrent au mieux au texte général. Ils apparaissent en vert sur le document que nous vous avons remis aujourd'hui.

Je tiens à préciser qu'il aurait été judicieux et pertinent que certains camarades fassent des amendements afin de modifier le rapport d'activité plutôt que d'intervenir ce jour.

Je vous invite maintenant à ouvrir le rapport d'activité.

VOTE N° 1 RAPPORT D'ACTIVITÉ		
NOMBRE TOTAL DE VOTES		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
37	2	4
NOMBRE TOTAL DE VOIX		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
1 626	169	222
REPRÉSENTATION DES VOTES		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
78,29 %	8,14 %	10,69 %

Les interventions des délégués au XVIIe congrès sont disponibles sur le site internet du Livre parisien (www.sglce-cgt.fr)

Mardi 24 juin Document d'orientation

par Laurent Joseph

I. SYNDICALISME ET SOCIÉTÉ

A. Les repères explosent sous les coups de la crise du capitalisme

La crise qui sévit depuis 2009, confirmant son caractère systémique, se présente comme une opportunité pour accélérer la remise en cause des acquis et des droits sociaux issus des luttes et conquêtes sociales du passé.

Partout, le patronat fait valoir ses exigences. En France, la loi de sécurisation de l'emploi (retranscription de l'accord national interprofessionnel du 13 janvier 2013) et le pacte de responsabilité prévoyant de nouvelles baisses de cotisations proposées par le gouvernement viennent exaucer les vœux du Medef.

Cette situation profite essentiellement aux plus riches. Pour preuve, en 2013, le monde comptait 15 % de milliardaires en plus.

Si le capitalisme mondial se porte bien pour une infime minorité, à l'inverse, des millions d'êtres humains restent les exclus du système.

En Europe, zone où la croissance est particulièrement faible, « les anciennes puissances industrielles » sont sous la férule des marchés qui exigent un alignement des droits sociaux vers le bas. Partout, la même idéologie qui veut que la « concurrence libre et non faussée », l'anti-inflationnisme et la réduction des déficits priment sur toute autre considération, notamment celle d'ordre social est source d'inspiration des dirigeants. En Espagne, en Grèce, en Italie, en France..., les gouvernements de droite ou socio-libéraux au pouvoir conduisent les mêmes politiques d'austérité.

Cités comme un « amortisseur » lors de la crise, les modèles sociaux européens et français sont actuellement mis à mal.

L'objectif des patrons est le suivant : être plus compétitifs dans l'économie mondialisée. Et pour atteindre leur objectif, ils ont un

programme : réduire fortement ce qu'ils appellent le coût du travail et les coûts sociaux ; en clair, réduire la part des salaires et cotisations sociales dans les richesses créées par le travail au profit de la rémunération des rentiers et des actionnaires.

Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne, a bien cela en tête quand il déclare que *« le modèle social européen est mort »*. Mais comment cet homme qui fut vice-président de Goldman Sachs pour l'Europe − à l'époque où cette banque inondait le système financier européen des pires produits toxiques et aidait le gouvernement grec à falsifier ses comptes publics par des stratagèmes d'ingénierie financière − peut-il prétendre définir la voie à suivre pour l'avenir de l'Europe ?

Ce sont malheureusement ces politiques qui font qu'aujourd'hui, l'Europe connaît une augmentation alarmante de la pauvreté. Plus de 120 millions d'Européens sont menacés, contre 6 millions en 2009 ; 43 millions de personnes souffrent de malnutrition *(source Croix-Rouge)*. C'est la « pire crise humanitaire depuis 60 ans », affirmait même récemment Bekele Geleta, secrétaire général de la fédération des sociétés de la Croix-Rouge.

Inévitablement, cette situation est propice à faire ressurgir les tentations les plus viles : le nationalisme, la xénophobie... Du « soulèvement » poujadiste au populiste, tout est bon pour désigner l'autre comme coupable de tous les maux, à défaut de s'attaquer aux véritables causes.

Pour le syndicalisme que défend le SGLCE-CGT, il n'y a pas de fatalité. L'histoire du mouvement syndical nous montre d'ailleurs que les batailles, menées notamment sous l'impulsion d'un syndicalisme de classe porté par la CGT, permettent que le monde du travail ne soit pas apparenté à une jungle.

En effet, c'est bien le droit du travail, une protection sociale digne de ce nom et un secteur public fort qui restent la meilleure garantie pour les salariés et, plus généralement, pour les citoyens.

Après avoir tenté de supprimer les juridictions prud'homales en contestant leurs élections, ce gouvernement envisage sérieusement, avec le Medef, de remettre en cause les institutions représentatives du personnel dans les entreprises, à travers la notion de seuil pour constituer un comité d'entreprise ou élire un délégué du personnel.

Face à l'individualisme et au repli sur soi, nous opposons une société avec plus d'égalité et de solidarité, une société où les travailleurs décideront collectivement des services publics nécessaires à la protection sociale et au bien-être de toutes et tous.

B. Pour un syndicalisme de classe au cœur de la société

Alors même que les gouvernements sont de plus en plus tentés d'intervenir dans la négociation sociale, le syndicat ne peut se contenter de rester un acteur au seul niveau des entreprises, refusant la casse de l'outil industriel et des emplois ou proposant des alternatives aux fermetures d'usines.

Certes, ces combats sont non seulement légitimes et nécessaires ; cependant, il est essentiel que le syndicalisme puisse, au-delà des murs des entreprises, continuer à intervenir et à peser sur les enjeux nationaux. Il est bien dans son rôle lorsqu'il défend les services publics et le système de protection sociale solidaire, dans le domaine de la retraite comme celui de la santé.

Ainsi, lors du dernier congrès, nous revendiquions « une dimension interventionniste dans la vie de la cité, c'est-à-dire dans la politique, et ainsi participer à la transformation de la société » à la construction d'une société libérée de l'exploitation de l'homme par l'homme.

Pour le SGLCE-CGT, la confédération gagnerait, tant dans son expression publique que dans son activité, à ne pas perdre de vue ces éléments fondamentaux du rapport de classes. Beaucoup d'adhérents s'interrogent sur les appels à des journées d'action qui ne s'inscrivent pas dans une véritable stratégie de lutte capable d'obtenir des résultats et qui font douter de l'efficacité même de l'action.

La CGT doit aider les travailleurs à augmenter la force de leurs mobilisations jusqu'à la hauteur de la violence des attaques patronales pour espérer gagner. Face aux attaques généralisées des patrons, les travailleurs devront généraliser les grèves.

Le SGLCE-CGT réaffirme son rôle d'acteur social engagé. Ses militants continueront à promouvoir une société plus juste, en construisant à tous les niveaux — du local à l'international —, un rapport de forces favorable au monde du travail et pouvant seul créer les conditions de négociations constructives.

II. MUTATIONS PROFESSIONNELLES ET LUTTES DE CLASSES

A. La révolution informationnelle s'accélère

En 2002, l'avenir de la presse, ce devait être les gratuits, les éditeurs des journaux payants s'inquiétant alors et avant tout de la baisse des recettes publicitaires que pouvait

générer le dumping de ces nouveaux venus. En 2014, le concept de la gratuité a fait son temps. Les gratuits ont parfois servi à remettre en cause les règles conventionnelles mais n'ont jamais démontré qu'ils étaient un modèle tant sur le plan économique que rédactionnel.

Les mutations à l'œuvre dans notre champ professionnel sont nombreuses et considérables, mais tournent toutes autour du même axe : la numérisation des contenus.

L'avènement des médias numériques bouleverse l'organisation entre tous les secteurs à la fois dans le contenu, le modèle économique et dans l'usage qu'en ont les populations.

L'introduction du numérique dans le processus de fabrication et l'utilisation qu'en a fait le patronat l'ont profondément modifié et ont considérablement affecté le volume des emplois.

Nous avons tous vécu, dans tous nos secteurs, ces bouleversements.

Aujourd'hui, s'impose comme une évidence le fait que la numérisation n'en reste pas aux processus de production mais bouleverse aussi le support traditionnel de l'imprimé.

En France, pour ne pas nous en tenir à la seule région parisienne, notre « territoire officiel », on écrit et on lit encore beaucoup, mais de moins en moins sur du papier.

L'affiche, le livre et la presse sont tous impactés, avec des intensités différentes.

Pour le livre, les liseuses électroniques se développent certes, mais lentement ; et le papier reste hégémonique grâce à son format, à son absence de périodicité et à son

confort de lecture. Le danger très présent pour la diffusion du livre est le développement du géant américain Amazon sans que les pouvoirs publics ne jugent utile de fixer la moindre barrière.

Évidemment, il est très hasardeux de prévoir l'évolution et son rythme.

Pour la presse, la situation est très différente. Et sa diffusion, toutes formes de presse confondues, connaît une baisse régulière : en 2012, moins 3,76 % par rapport à 2011 ; moins 4,84 % par rapport à 2012.

La diffusion des quotidiens nationaux, pour le premier trimestre 2014, est en baisse de 2,72 %, en intégrant les chiffres en très forte progression de la diffusion numérique (plus 44 %) !

Pour la vente au numéro, la baisse est de 11 % ; pour les abonnés postés, elle est de 6 %. Seule la diffusion des abonnés portés se maintient difficilement. Cette baisse va vraisemblablement se poursuivre, et la lecture de la presse sur écran va encore progresser. La baisse du pouvoir d'achat et la hausse du prix de vente des quotidiens ne sont évidemment pas des causes à négliger pour comprendre cette situation. Mais cela ne fait que s'ajouter au développement de nouvelles pratiques qui amènent à lire sur d'autres supports que le papier imprimé.

Cette évolution supprimera-t-elle le papier ? Nous ne le pensons pas. En tout cas, pas dans la prochaine décennie. Pour trois raisons au moins :

- Le confort de lecture sur papier est indéniable et a toujours rencontré un public, un lectorat fidèle.
- Les rentrées financières des pages de publicité sont beaucoup plus importantes que celles du Net.
- La visibilité d'un titre connu sur papier avec son nom, son histoire, sa rédaction font qu'il est notamment cité dans les revues de presse. C'est ce qu'on nomme aujourd'hui sa « marque ».

Beaucoup de dirigeants des groupes de presse regrettent de ne pouvoir se passer du support papier et des salariés qui y travaillent. Ils font tous les efforts possibles pour développer leur place sur le Net, mais n'ont toujours pas trouvé son « modèle économique ».

Ce modèle risque d'être difficile à bâtir, heurtant l'usage de la « gratuité » du Net, de la présence des géants capitalistes que sont les fournisseurs d'accès et les moteurs de recherche. En 2013, Google, menacé d'être taxé, s'en sort plutôt bien en signant un accord avec l'État et les éditeurs. Un fonds de « mutation » doté de 60 millions d'euros est créé pour accompagner les éditeurs vers le numérique (pas de quoi entamer le milliard et demi de recettes publicitaires réalisé par an en France). De son côté, le ministère de la Culture augmente les dotations spécifiques. De plus, l'éditeur tributaire de ces géants de l'Internet risque de perdre en indépendance. Réduits à un simple fournisseur de contenu, les éditeurs pourraient faire de Google le seul « éditeur » de la toile.

Cette révolution de l'information porte aussi sur le contenu et l'approche dans le traitement de l'information. Reflet de l'évolution de la société, cette dernière se transforme en communication pour un citoyen qui a perdu une partie de son sens critique et se transforme en consommateur : il faut répondre à sa demande et vite. Le diktat de l'urgence ne laissant que peu de place à un journalisme d'investigation, les journaux censés apporter un autre regard en prenant le temps de la réflexion sont délaissés au profit du spectaculaire, du people. Ainsi, le fait politique porte plus sur le nombre de croissants consommés rue du cirque que les conséquences d'une loi réorganisant le travail.

S'il est exact que le volume de la presse papier va diminuer, cette dernière ne disparaîtra pas, et les quantités réalisées nécessiteront encore des imprimeries, des diffuseurs et toutes les opérations techniques indispensables.

Demain ne verra pas la disparition des tâches techniques, des fonctions professionnelles.

Le numérique est une industrie bien réelle nécessitant des investissements humains et financiers, à l'inverse de la bulle spéculative Internet des années 1990 à 2005. Les informations ne circulent pas grâce au vent, même si quelquefois elles en sont. Au contraire, il est indispensable de développer de nouveaux moyens de diffusion, de stockage, de tri de ces milliards de données.

Le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) est créateur d'emplois.

Les patrons, financiers et actionnaires qui ne veulent que réaliser toujours plus de profits, y compris dans le domaine de l'information, ont toujours le problème que seul le travail produit les richesses. Dans notre secteur, c'est celui des journalistes, des auteurs et des créateurs, et celui des employés, ouvriers et cadres.

C'est un secteur bien vivant, et comme l'univers, en expansion.

B. Les patrons veulent des salariés démunis : ils auront en face d'eux le SGLCE-CGT !

Pour nos secteurs professionnels, les éditeurs – dont la majeure partie est composée d'industriels fortunés – appliquent les mêmes politiques libérales pour restructurer les entreprises. La feuille de route reprise du programme défini à l'issue des États généraux de la presse est appliquée à la lettre. Désigné comme le responsable de tous les maux, le statut des salariés est une cible de choix.

Pour les patrons, la baisse des ventes et des recettes publicitaires sont les signes d'une crise ! Dès lors, pas d'autres solutions – des sièges éditoriaux à la distribution en

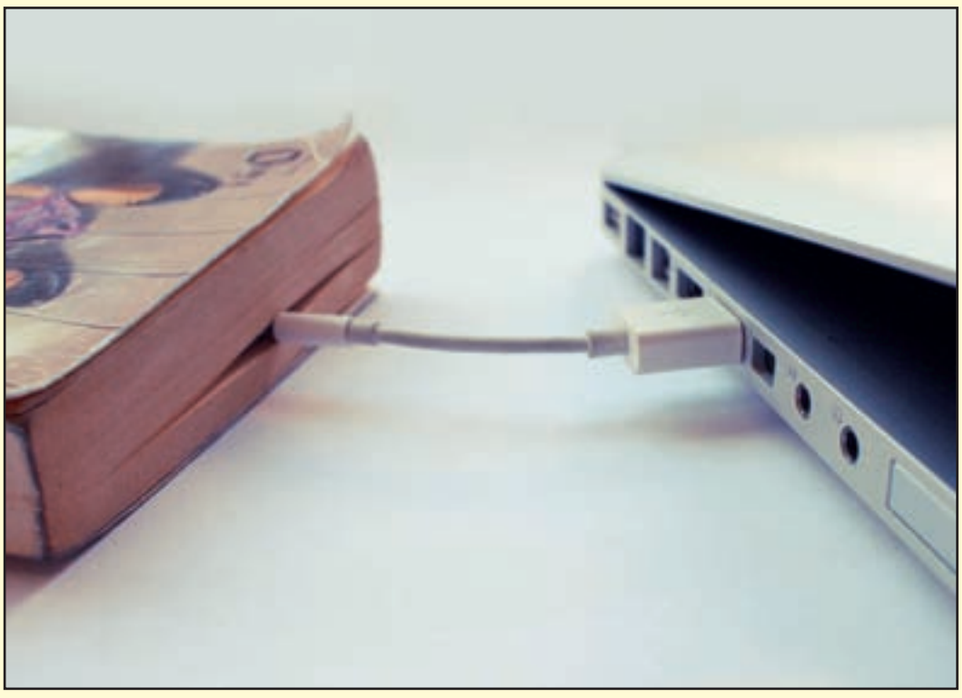

passant par le portage et l'impression – que de mettre en œuvre des plans de réorganisation et des licenciements massifs.

Mais le départ de nombreux salariés ne satisfait pas pour autant leur appétit. La crise est une opportunité pour faire valoir de nouvelles exigences. Il faut aller le plus loin possible ! Pratiquer la modération salariale, rogner les acquis, dégrader les conditions de travail, sous-qualifier les emplois... Rien n'est épargné ; le droit syndical est même attaqué. Les conventions et accords collectifs sont contournés par le recours à la sous-traitance. C'est particulièrement vrai pour les sièges éditoriaux et la distribution.

Pour les quatre ans à venir, l'action du SGLCE-CGT vise à la réintégration de la charge de travail pour soutenir l'activité des entreprises et la pérennité de nos emplois.

Dans ce schéma, quelles autres alternatives pour les salariés ? Au mieux, attendre le prochain plan « social », là où ils sont les mieux organisés ; et pour les moins chanceux, ce pourrait être la procédure au Tribunal de Commerce qui scelle leur sort (Rotos 93, *La Tribune*, *France-Soir*…).

Cette spirale dans laquelle veulent nous entraîner les éditeurs donneurs d'ordres dans nos secteurs d'activité peut conduire au renoncement. Ce renoncement, le SGLCE-CGT s'y refuse.

« Nos chers patrons » n'utilisent pas seulement les difficultés de la diffusion de la presse, dont ils ont une grande part de responsabilité, pour justifier leur politique antisociale, ils tentent d'utiliser les mutations que connaît notre branche. Ils expliquent que la culture du papier – une culture sociale basée sur le respect des femmes et des hommes au travail, avec des accords collectifs, des droits, des us et coutumes – devrait céder la place à la culture du Net, celle des start-up, une culture de l'individualisme, de la rapidité où l'on est pressé et jeté après usage.

Cette culture est une nouvelle version de la liberté du renard dans le poulailler, c'est-à-dire de la loi du plus fort. Dans le monde du travail, se font alors face des individus isolés, ayant des forces particulièrement disproportionnées.

C'est pour ces raisons que les patrons ne veulent pas de relations entre salariés des deux mondes. C'est précisément pour cela que nos militants doivent faire sauter les barrières et organiser les rencontres et les convergences.

Les salariés du Net ont des besoins, des droits, des revendications. Ils doivent pouvoir s'appuyer sur les acquis, sur l'expérience de ceux de la culture du livre, pour faire reconnaître leurs qualifications, leur juste place dans la production.

Le SGLCE-CGT a pour objectif d'être le syndicat CGT de ces salariés des nouveaux outils de la communication (à l'exception des journalistes), quelle que soit leur place dans le processus de production.

Mais, dans le même temps, le SGLCE-CGT entend poursuivre son activité dans les secteurs plus traditionnels et tenir toute sa place dans les batailles pour le droit à l'information et la défense du pluralisme.

Dans ce cadre, le congrès confirme les éléments de la déclaration du syndicat du 30 mai 2013 sur les « aides publiques pour le développement de la presse et du pluralisme ». Le SGLCE-CGT a reçu une nouvelle commission ministérielle, vendredi 6 juin 2014, dans ses locaux pour lui exposer ses propositions.

Les aides publiques sont précieuses, elles doivent être versées sur la base de critères correspondant à une mission de service public pour garantir l'expression du pluralisme politique, syndical, associatif et culturel.

Le SGLCE-CGT, dans le même esprit, est particulièrement attentif à la situation que connaît l'Agence France Presse.

À l'AFP, la création d'une filiale d'investissements, présentée dans le rapport définitif du député socialiste Michel Françaix, ne présage rien de bon. En effet, pour financer son développement, l'AFP devrait céder son outil technique qu'elle a développé et devrait payer pour l'utiliser. C'est le début d'une externalisation du technique qui constituerait l'abandon d'une part importante de l'indépendance de l'AFP. Le SGLCE s'oppose à cette logique et à l'externalisation des moyens techniques.

La diminution du personnel administratif et technique, voulue par la direction et son conseil d'administration, doit cesser. Le SGLCE combattra la vision de la direction de l'AFP qui oppose les catégories les unes aux autres. Le travail des employés et des ouvriers qui participent à la bonne marche de l'agence doit être reconnu à sa juste valeur. L'AFP et l'ensemble de son personnel toutes catégories sont indivisibles.

III. REPÈRES REVENDICATIFS CGT

A. Le droit au travail doit conforter le Droit du travail

1. La charge de travail et l'emploi au cœur de la démarche revendicative du SGLCE-CGT

Le SGLCE-CGT se bat pour le droit au travail, à un emploi de qualité, dont la qualification est reconnue par un statut de qualité. Un salarié qui doit être couvert par des garanties et une convention collective.

Le principe est valable dans tous les secteurs de l'information, de la communication et des industries graphiques, dans les sièges éditoriaux, ateliers de création, ateliers de production et dans les centres et moyens de transport de la distribution de la presse.

Les règles s'appliquent, quelle que soit la taille de l'entreprise, qu'elle soit ancienne ou récente, pilier de la profession ou start-up. Toutes les salariées, tous les salariés ont des droits et doivent pouvoir les faire respecter. Le SGLCE-CGT est là pour ça !

Cette revendication est d'autant plus légitime que les secteurs de l'imprimerie subissent, du fait de la baisse des volumes, des restructurations (avec ou sans modernisation) des outils de production.

Le SGLCE-CGT revendique pour ses adhérents des secteurs traditionnels la possibilité de transfert (sur la base du volontariat), après formation si nécessaire, dans des emplois nouveaux avec le maintien de leurs garanties collectives et de leurs droits individuels.

Pendant des décennies, les conventions collectives, les procédés d'impression et la nature des produits imprimés différenciaient le labeur de la presse. L'impression d'un quotidien sur papier journal avec l'urgence de distribution due à l'information chaude relevait de l'entreprise de presse. L'impression de gros tirages sur du papier autre que journal relevait de l'entreprise de labeur.

L'évolution dans ce secteur laisse incontestablement apparaître que les imprimeries

de presse et du labeur sont en concurrence. Cette pratique asphyxie l'économie des entreprises et pèse sur l'emploi, les statuts et les conditions de travail des salariés. Si nous ne pouvons l'empêcher, il nous faut en tirer le meilleur, tant sur les questions d'emplois, de qualifications que sur les statuts des personnels y travaillant.

Le SGLCE-CGT a des adhérents dans ces deux secteurs. Il fera tout pour que soient pris en compte leurs intérêts. Il ne peut se contenter d'être spectateur et devra, à chaque fois que nécessaire, interpeller les donneurs d'ordres pour une réponse d'ensemble.

Le désengagement des éditeurs, la concentration des sites de production, les concurrences inter-entreprises, le choix du moins-disant social et économique comme critère pour les appels d'offres nationaux ou internationaux sont catastrophiques et appellent des réponses de notre part. Le SGLCE, avec ses adhérents et tous les salariés intéressés par la défense de leurs droits et de leurs intérêts, continuera à se mobiliser contre le dumping social et la fuite des travaux.

Le dernier exemple en date est *Le Monde*. Selon cette logique, après avoir pendant des années fait croire à la modernisation de son site d'Ivry-sur-Seine, la direction a, au contraire, organisé la dévitalisation de la charge de travail, commençant par éliminer la totalité de ses clients extérieurs et allant jusqu'à décentraliser une partie de sa production en province.

Après les 92 emplois supprimés en 2004 et les 140 en 2011. La direction propose aujourd'hui deux solutions : une imprimerie *a minima* comptant seulement 50 salariés ou sa fermeture pure et simple. Dans les deux cas, *Le Monde* doit investir soit pour renouveler le parc machines de son imprimerie, soit pour financer les moyens techniques dans une imprimerie dédiée à la fabrication du quotidien *Le Monde*.

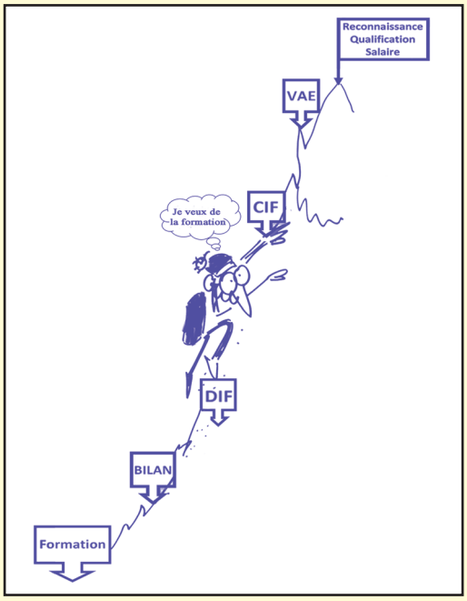

Cela suppose aussi le rapatriement de la charge de travail et de donner les moyens d'une distribution en adéquation avec les exigences d'un quotidien.

Le SGLCE-CGT, avec le SIP et le BP-UFICT, a décidé de porter le dossier devant le SPQN parce que l'ensemble des éditeurs est concerné, comme le sont les pouvoirs publics.

Le cadre coopératif de mutualisation des moyens d'impression que nous revendiquons n'est pas la solution actuellement retenue par les éditeurs.

Le SGLCE-CGT réaffirme l'impératif de sortir de la logique de concurrence entre centres d'impression, notamment par le renforcement des garanties collectives et de la convention collective des salariés des entreprises de la presse quotidienne nationale.

Le SGLCE-CGT exige le rapatriement des travaux réalisés à l'étranger de tous les titres distribués et lus en France. Nous portons avec la même exigence le retour de la fabrication des livres et des publicités destinées à des lecteurs en France. Il y aurait ainsi matière à recréer des milliers d'emplois.

Aucun des adhérents du SGLCE-CGT ne fera les frais de cette restructuration.

Notre syndicat, comme il l'a écrit, déclaré et surtout mis en application, n'acceptera aucun départ contraint de la profession.

Attaché au système de distribution collectif, égalitaire et mutualisé, le SGLCE-CGT estime qu'à l'inverse des politiques menées, le renforcement du cadre coopératif est une priorité. Les projets de mise en commun des moyens, comme les transports, le système d'information et le réseau, ne peuvent donner lieu au dépeçage de la messagerie Presstalis par les plus gros éditeurs.

C'est pourquoi, nous soutenons la proposition de loi déposée par Marie-George Buffet visant à mettre un terme à la concurrence entre messageries de presse à condition du maintien des statuts des personnels de Presstalis que nous voulons étendre à l'ensemble de la branche.

2. Formation professionnelle

Le rythme des évolutions technologiques et économiques et le taux de salariés privés d'emploi positionnent la formation professionnelle comme un élément structurant de notre activité revendicative, au cœur de la revendication CGT du nouveau statut du travail salarié et de la sécurité sociale professionnelle.

Alors que la formation professionnelle devrait être un outil à développer en cette période de crise, les dirigeants actuels et leurs complices – État, Medef, syndicats réformistes – ont mis en place une réforme diminuant de plus d'un tiers l'obligation légale en la passant de 1,6 % de la masse salariale à 1 %, voire 0,8 % pour les entreprises gérant en interne le financement du nouveau compte personnel de formation.

Le SGLCE-CGT se retrouve pleinement dans les orientations portées par la délégation CGT lors de ces négociations, en exigeant :

- plus de droits pour les salariés et leurs représentants en matière de négociation et de construction du plan de formation de l'entreprise.
- plus de moyens avec une obligation minimum de financement de la formation professionnelle de 3 % de la masse salariale, comme le prévoient plusieurs accords en presse parisienne.
- la mise en place d'un compte personnel de formation, avec des moyens dédiés suffisants, permettant l'accès à chacun à une formation qualifiante, sur le temps de travail, garantissant a minima la progression d'un niveau de qualification au cours de sa vie professionnelle (article L. 6111-1 du Code du Travail).
- plus de moyens pour le financement du Congé individuel de Formation (0,3 % au lieu du 0,2 % actuel de la masse salariale).

Le financement de la formation professionnelle est partie intégrante du salaire et doit le rester.

Le SGLCE-CGT ne laissera pas ses adhérents se faire déposséder impunément du financement de la formation professionnelle, comme du reste du salaire socialisé au prétexte d'une soi-disant baisse du coût du travail.

3. Salaires

Le salaire, une question de pouvoir d'achat mais pas seulement ! La CGT revendique de porter le SMIC à 1 700 euros.

Le financement de la protection sociale en dépend. Et sans les dépenses des ménages, la croissance est atone. Cela n'empêche pas le patronat de prôner la modération et le gouvernement de mener une politique d'austérité budgétaire.

Récemment dans une interview, le patron du Medef déclarait qu'il ne fallait pas trop s'éloigner de l'indice INSEE comme point de référence pour la revalorisation des salaires.

Visiblement, son appel ne semble pas avoir été entendu dans son camp. En témoignent les difficultés pour aboutir lors des négociations (presse, labeur ou routage).

Pour le SGLCE-CGT, un salaire pour vivre dignement est une priorité.

Nous continuerons à mener la bataille pour que les négociations de branche aboutissent à des revalorisations des barèmes conventionnels sur des bases prenant en compte la réalité des dépenses auxquelles doivent faire face les ménages et la perte de pouvoir d'achat. Dans les entreprises, cela doit se traduire par une augmentation des salaires réels.

En presse, la revendication formulée est de 1,94 % pour 2014.

Pour le routage, nous réclamons 3 % d'augmentation en 2014 (0,7 % acquis au 1er mars ; il reste 2,3 % à obtenir en septembre lors de la revoyure).

Pour la convention collective du Routage, nous poursuivons la mobilisation pour obtenir le retour d'acquis perdus au fil des destructions des conventions collectives (Presse-Routage, SNER, MAP) :

- enfants malades : 5 jours jusqu'aux 14 ans de l'enfant ;
- absences maladies : 6 jours ;
- remboursement de 2 franchises médicales par an ;
- 3 semaines de vacances d'hiver ;
- premières heures supplémentaires majorées à 33 % ;
- après un an au Smic, passage automatique du salarié au premier niveau de convention III G ;
- 1 heure mensuelle d'information syndicale sur le temps de travail.

Nous nous mobilisons contre la baisse des tarifs qui brise les entreprises du secteur et en premier lieu, celles qui appliquent les meilleurs statuts sociaux. Nous sommes vigilants à propos de la délocalisation qui commence : des mailings publicitaires sont confectionnés en Chine et en Espagne, rapatriés pour être timbrés en France.

4. La reconnaissance de la pénibilité

Évoquée en 2002, la question de la pénibilité n'a jamais été réellement prise en compte. Ce n'est qu'à partir de 2011 que les facteurs de pénibilité ont été établis avec une possibilité de départ à la retraite à 60 ans.

Le compte personnel de prévention pénibilité, qui entrera en vigueur en le 1er janvier 2015, instaure une cotisation pour les employeurs. Bien évidemment, ces derniers fustigent la mesure. Pour les salariés, un compte individuel permettra pour une partie des points obtenus d'opter pour une reconversion et pour le reste des points, un aménagement de fin de carrière ou un départ anticipé à la retraite (avec un maximum de 2 ans).

Si les dernières mesures vont dans le bon sens, elles restent bien insuffisantes notamment au regard de l'espérance de vie entre un ouvrier et un cadre (7 ans de moins pour l'ouvrier).

Pour le SGLCE-CGT, qui s'est fortement opposé et a combattu en 2010 l'allongement de la durée de cotisation pour bénéficier d'une retraite pleine et entière, ces dispositions doivent être améliorées. Sur le plan financier, en augmentant la cotisation des entreprises exposant particulièrement les salariés ; et dans le domaine de la prévention, avec la mise en œuvre de véritables plans de prévention des risques.

La réduction du temps de travail doit être envisagée, notamment la semaine de travail de quatre jours.

Dans le domaine de la réparation, nous revendiquons, dès 2015, la possibilité d'un départ anticipé avant 60 ans par la bonification des droits au-delà des 24 mois maximaux actuellement arrêtés par la loi et la reconnaissance de la pénibilité subie pendant l'itinéraire professionnel.

Le SGLCE-CGT revendique, pour chaque salarié de notre branche, un départ anticipé à 55 ans et, pour tous, la retraite à 60 ans avec une pension complète.

B. Le monde du travail a tous les droits

1. Le droit à la santé…

Le système de protection sociale – dont la Sécurité sociale en est le pilier – a permis pendant des décennies de faire évoluer l'espérance de vie en France, la sécurité et la qualité des soins. Ces progrès sociaux considérables ont été possibles parce que notre système repose sur des principes fondamentaux exposés dans l'ordonnance de 1945, notamment l'universalité et la solidarité.

Or, depuis des années, les attaques répétées ont fragilisé l'édifice dans son ensemble. De ce fait, pour nombre de nos concitoyens, les droits élémentaires ne sont plus accessibles.

30 % de la population renoncent à des soins. Sur les 3 349 300 privés d'emploi, seulement 2,8 millions perçoivent des indemnités chômage. 3,5 millions de personnes sont sans logement ou mal logées. 8,5 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, dont beaucoup de jeunes.

Face à cette situation, la CGT entend mener une reconquête de la protection sociale. Le SGLCE-CGT partage cet objectif qui suppose pour garantir sa pérennité d'en assurer le financement.

En effet, les stratégies patronales et les politiques gouvernementales basées sur une logique « d'économies » ne conduisent qu'à organiser le manque de ressources. L'exonération et la baisse des cotisations, alors que la CGT réclame l'élargissement de leur assiette, se traduisent par la diminution, voire la suppression de prestations : l'hôpital public ferme des lits, les chômeurs ne sont plus indemnisés, les pensions des retraités baissent.

Cette logique de coûts est aux antipodes des besoins de la population. Elle ne peut répondre ni au vieillissement de la population, ni à une politique de santé publique innovante laissant une place importante à la prévention.

Le SGLCE-CGT continuera à mener les luttes à tous les niveaux pour la défense d'un système de protection sociale, facteur de progrès, et garantissant toutes les solidarités. Il participe aux luttes pour le maintien des structures de santé à Paris et en région parisienne, notamment l'Hôtel Dieu, la maternité des Lilas, celle des Bleuets.

Le SGLCE-CGT revendique l'accès gratuit aux soins et à l'interruption volontaire de grossesse.

2. Et tous les autres

Le SGLCE-CGT considère le droit à la Culture, au sport, à la découverte et aux voyages comme l'un de ses axes revendicatifs essentiels. Un responsable du bureau syndical aura pour responsabilité de coordonner nos moyens et notamment les comités d'entreprise pour mettre en œuvre cet objectif.

Le SGLCE-CGT deviendra adhérent de l'association de la région Île-de-France CGT « Enpartance » et incitera les élus des comités d'entreprise à faire de même.

Il regrette la situation de blocage du fonctionnement normal et démocratique du Patronage du Livre parisien (PLP).

Le SGLCE-CGT, sous la responsabilité de son secrétaire général, portera une meilleure attention aux initiatives internationales, en veillant à participer à celles initiées par le syndicalisme européen (comme le Conseil économique et social) et à renouer les liens de solidarité et de coopération qui se sont distendus avec les organisations et les syndicats amis.

Le syndicat participera, jusqu'à sa libération, à la campagne de soutien de Mumia Abu Jamal et demande la liberté pour les journalistes et prisonniers politiques.

Le SGLCE-CGT s'inscrit dans les combats contre l'exclusion, la stigmatisation des différences, l'extrême droite et toutes les formes de racisme.

IV. LE SYNDICAT AFFÛTÉ POUR RELEVER LES DÉFIS

A. Plus uni, plus mobile

Le syndicalisme de lutte et de rassemblement que nous revendiquons depuis toujours se heurte à plusieurs problématiques que nous avions déjà mises en évidence lors de nos précédents congrès :

- La force des attaques d'un capitalisme devant lequel les gouvernements ont reculé depuis plus de trente ans.
- La mise en concurrence des salariés, des sièges éditoriaux à la distribution, en passant par la fabrication. Le management accentuant l'individualisation, la menace du chômage, l'emploi précaire, le chantage à la perte de clients et/ou d'investisseurs sont autant d'instruments de cette mise en concurrence.
- La question du nombre d'adhérents, primordiale si l'on veut que nos propositions soient entendues et prises en compte, le renforcement syndical devenant une priorité.
- Le mode de fonctionnement intégrant nos diversités : notamment l'articulation entreprises/catégories/secteurs professionnels et collectifs/syndicat régional et les relations avec les autres syndicats CGT.

Dans ce contexte, nos revendications peuvent apparaître inaccessibles, voire démesurées.

1. Renforcer l'unité des salariés, l'unité du syndicat

Notre fonctionnement vise à renforcer l'unité et à s'adapter aux besoins des salariés.

Dans nos fonctionnements qui ont permis d'allier luttes et propositions, on peut citer la mobilisation à l'échelle du groupe Presstalis impliquant les salariés des centres de Presstalis, de la SAD et des dépôts Soprocom contre le plan de liquidation.

Si la capacité du SGLCE-CGT à fédérer les salariés n'est pas à démontrer, il n'en reste pas moins que ces derniers temps, nous avons plus été en réaction qu'à l'initiative. Dans la majorité des situations, c'est bien le patronat qui a fixé l'agenda.

La négociation sur les salaires 2014 en presse quotidienne nationale montre combien nos diversités peuvent être sources de difficultés, même si, au final, c'est l'action des seuls militants et adhérents du SGLCE-CGT qui a permis d'aboutir à une première revalorisation.

Forts de l'actualité de la période passée, il apparaît essentiel que nous prenions l'initiative plutôt que de subir l'agenda patronal. Garder la cohérence de la branche en labeur comme en presse, c'est lutter contre le morcellement sectoriel, le repli catégoriel à l'entreprise.

Pour le SGLCE-CGT, il s'agit d'imposer nos thèmes, en reprenant le schéma « revendiquer ensemble, agir ensemble ! ».

Lors des deux précédents congrès, c'est avec une volonté affirmée du « tous ensemble » que nous avons fait évoluer les structures de notre syndicat. Alors que d'autres, notamment la Filpac, prônaient la création de syndicats sectoriels ou de filières (sièges éditoriaux, impression, distribution), le SGLCE-CGT a choisi une autre voie.

2. Un syndicat qui s'adapte aux besoins des syndiqués

Notre choix s'est porté sur un mode de fonctionnement syndical basé sur le rassemblement de nos forces, laissant, d'une part, une place plus grande à la section d'entreprise dans la proposition et l'élaboration des revendications et en consolidant, d'autre part, notre caractère professionnel en créant, lors de notre XIVe Congrès, en 2006, des secteurs professionnels et des collectifs qui sont des lieux de débats de coordination et d'action. Ils sont propices à un fonctionnement démocratique ouvert sur l'extérieur, tout en restant à un niveau pertinent pour appréhender les problématiques professionnelles. Les rôles des secteurs et des collectifs avaient été ainsi définis lors du XVIe Congrès :

- proposer à la commission exécutive des axes de développement en matière de syndicalisation ;
- examiner régulièrement l'évolution des entreprises et des technologies ; travailler à la mise en place de moyens d'adaptation, aussi bien en termes professionnels que sociaux ;
- étudier les rapports des entreprises produits par les sections syndicales d'entreprise (structurations et changements opérés par l'entreprise, emplois, statuts, développement potentiel des activités et charges de travail, revendications) ;
- construire un premier palier de revendications collectives ;
- faire des recommandations à la commission exécutive.

Aujourd'hui, nos expériences et pratiques des secteurs, l'évolution du salariat et des catégories socio-professionnelles auxquelles nous nous adressons, les problématiques que nous avons rencontrées nous amènent à constater que le schéma est bon mais que nous ne l'avons pas utilisé pleinement.

Les discussions de ces derniers mois permettent de donner un nouvel élan à notre organisation avec pour objectifs :

- de dynamiser le rôle de structure régionale à partir des attentes de nos adhérents ;
- d'assurer une meilleure coordination de nos actions sur tous les plans : entreprises, secteurs, syndicat ;
- de conserver toute notre vie démocratique sans scléroser notre fonctionnement, ni entamer l'unité du syndicat ;
- de valoriser l'attractivité du syndicat en assurant un renouvellement des responsables et un développement du nombre d'adhérents.

Si nous confirmons l'organisation en trois secteurs avec des collectifs, des améliorations devront être apportées, comme :

- la mise en place effective des conseils syndicaux au sein des secteurs et collectifs transversaux ;
- la création de collectifs de travail au sein

d'un secteur répondant à des besoins nouveaux. Regroupant des salariés d'entreprise relevant d'un même périmètre identifié (conventionnel, activité...), le collectif de travail sera alors placé sous la responsabilité d'au moins un secrétaire du secteur.

Il existe déjà un collectif de travail routage au sein du secteur fabrication qui a obtenu de bons résultats et qui nous incite à en envisager d'autres, comme le portage, la publicité…

B. Les adhérents au cœur du syndicat, mieux formés, mieux informés, plus nombreux

1. La formation syndicale : une richesse

La formation a toujours été un enjeu pour le mouvement syndical. Depuis toujours, la CGT s'est engagée dans la formation de ses militants et de ses adhérents. Elle s'investit également pour lutter contre l'illettrisme.

Aujourd'hui, la société, le salariat évoluent, les informations et leurs sources se multiplient, le discours se complexifie pour mieux éluder les réalités. Dans ce contexte, il est nécessaire d'y voir plus clair.

Pour le SGLCE-CGT, « comprendre pour agir » est un gage d'efficacité pour faire vivre un syndicalisme de lutte et de propositions. Pour faire respecter le droit du travail, la convention collective, les accords d'entreprise, transformer la revendication en action collective, il est primordial que chaque adhérent, chaque militant puisse accéder à des formations lui permettant d'appréhender son environnement, son rôle.

Le congrès du SGLCE-CGT considère que la formation syndicale et le renforcement en nombre d'adhérents de ses bases vont de pair. Les délégués présents s'engagent à promouvoir dans leur entreprise l'accès à la formation pour tous.

Le syndicat a la chance de posséder un bon journal, le *Livre parisien*, à la parution régulière. Il veillera à sa réalisation et à son développement.

De même, le SGLCE-CGT continuera de mettre son site Internet à disposition des sections syndicales et d'être un relai pour la diffusion d'informations et de connaissances.

L'intervention du syndicat et de ses militants sur les réseaux sociaux est également encouragée pour faire connaître les voix de la CGT, notamment à la nouvelle génération.

2. Le SGLCE-CGT en développement : la syndicalisation

Pour un syndicat, le nombre d'adhérents est un élément essentiel dans les rapports de forces.

Depuis la loi du 20 août 2008 portant sur la représentativité, un syndicat peut être, au-delà des suffrages obtenus lors des élections professionnelles, amené à faire état de ses effectifs adhérents pour prouver sa représentativité.

Si le nombre d'adhérents est un critère pour la loi, pour notre syndicat, c'est un enjeu crucial. En développant l'adhésion, nous continuerons à assurer notre indépendance financière et politique indispensable au syndicalisme de lutte que nous revendiquons.

Comme nous l'avons vu, l'évolution de nos secteurs d'activité et donc du salariat nous conduit à nous interroger sur la stratégie de renforcement et de développement de nos bases.

Les restructurations, les filialisations, le recours à la sous-traitance ont bouleversé les champs conventionnels historiques.

En 2014, à chaque lieu de travail ne correspond plus une convention unique. C'est le cas dans les sièges éditoriaux où cohabitent des salariés relevant de conventions différentes (presse parisienne, publicité, édition, presse spécialisée...).

De la même manière, l'introduction de nouvelles technologies, le développement du numérique, le recours à la sous-traitance sont pour le patronat autant de moyens de contourner les accords collectifs. C'est le cas notamment pour des secteurs, tels que la maintenance, le hors presse et la distribution.

Le SGLCE-CGT estime de sa responsabilité de s'adresser à tous ces salariés, peu importe leur statut et le champ conventionnel dont ils dépendent. Le rassemblement doit être notre moteur pour proposer une réponse CGT à des salariés dépendant des mêmes donneurs d'ordres.

C'est bien en mettant un terme à la concurrence entre salariés que tente d'installer le patronat que nous conforterons et élargirons les garanties et droits collectifs de tout un ensemble de salariés relevant d'un même secteur professionnel, qu'il s'agisse de grands groupes, de PME ou de TPE.

Le SGLCE-CGT considère que sa structure régionale et professionnelle permet de mobiliser l'ensemble de ses forces syndicales pour mettre en œuvre une dynamique de syndicalisation. Pour ce faire, est actée la création d'un collectif de travail animé par le secrétaire au renforcement. Il s'appuiera sur les propositions des secteurs et les militants des entreprises avec l'objectif de parvenir à un renouvellement et un développement en nombre d'adhérents.

Le SGLCE-CGT, dans un contexte d'affrontement avec le patronat, fait le choix d'un syndicalisme de résistance, de conquêtes et de rassemblement.

Il est disponible pour travailler avec d'autres sur ces bases. Il est avant tout à la disposition des salariés, du monde du travail dans son ensemble, pour faire aboutir leurs revendications et participer à la construction d'un monde plus juste.

VOTE N° 2
DOCUMENT D'ORIENTATION

NOMBRE TOTAL DE VOTES		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
44	0	1
NOMBRE TOTAL DE VOIX		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
2 014	0	41
REPRÉSENTATION DES VOTES		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
97,34 %	0,00 %	1,98 %

Les interventions portant sur le document d'orientation sont disponible sur le site internet Livre parisien (www.sglce-cgt.fr)

le livre parisien

La situation financière du SGLCE

par Pascal Akoun

Nous voici arrivés à l'un des moments les moins intéressants d'un congrès, mais nécessaire à la vie d'un syndicat : les finances.

Lors de notre dernier congrès en 2011, du fait de l'absence de comptable depuis plus d'un an, nous n'avions pas pu produire les comptes de l'année 2010. Ce sont donc les exercices financiers de 4 années que je suis chargé de vous présenter aujourd'hui.

Rassurez-vous, je ne vais pas vous abreuver de chiffres, mais rendre compte des grandes tendances de nos finances.

Après des années, je devrais dire des décennies de budgets avec des pertes abyssales – qui, si nous ne prenions pas de mesures draconiennes, nous auraient entraînés vers la cessation de paiement et même un dépôt de bilan –, nous pouvons nous féliciter de vous présenter des comptes à l'équilibre.

Si nous avons pu remonter la pente, c'est grâce à l'effort de tous, notamment des collecteurs qui, comme nous l'avions décidé lors de notre dernier congrès, nous apportent les règlements de nos adhérents le plus rapidement possible et au développement des prélèvements automatiques dont bénéficient actuellement près de 1 300 camarades. C'est aussi grâce à deux camarades que je tiens, au nom de tous les congressistes, à remercier pour leur aide précieuse et indispensable :

Éric MARTIN, mon prédécesseur : la relève s'est faite dans une vraie continuité depuis février 2011. Et nous formons encore un véritable duo pour tenter de remettre à flot les finances de notre syndicat. Il m'aide également en répondant à mes interrogations, en renégociant des contrats en cours et en palliant à mes soi-disant lacunes informatiques. Il faut préciser, qu'il est aussi responsable de l'informatique dans notre Maison du Livre. Je le soupçonne donc de me donner systématiquement du matériel défaillant. Vous pouvez l'applaudir et je lui demande de venir à la tribune.

Je voudrais aussi remercier fortement Alain BASTONNIER à qui je demande de me rejoindre à la tribune et que vous pouvez aussi applaudir. Alain est un camarade des Départs de la SICAVIC, intégré dans le plan IMPRIME depuis plus de trois ans. Étant comptable de formation, je lui ai demandé en 2011 de venir à la Maison du Livre pour un petit travail de quelques jours : ça fait maintenant plus de trois ans qu'il tient notre comptabilité. Ça nous a permis de ne pas embaucher de comptable et donc de faire des économies importantes. Alain, conseiller prud'homal, Ilodionysien, est petit-fils de marinier, fils de marinier et marinier lui-même. On dit souvent des marins bretons qu'ils ont peur de l'eau car ils ne savent pas nager. Alain a aussi horreur de l'eau, mais lui c'est dans son verre qu'il la déteste. Sans Alain, qui vient inlassablement plusieurs fois par mois contrôler les saisies, faire les diverses déclarations TVA et tout ce qui touche à la fiscalité, nous n'aurions pas pu parvenir à un équilibre financier. Il a même réussi le tour de force d'obtenir le remboursement d'importantes sommes de l'administration fiscale. Aussi, Alain, je tiens, à titre personnel, mais aussi au nom des congressistes et de tous les adhérents du SGLCE, à te remercier pour le travail important et indispensable que tu nous as fourni et que je sais que tu continueras à effectuer.

Mais trêve de plaisanterie, passons maintenant au concret et à nos finances proprement dites. Lors de notre précédent congrès, je vous informais que notre situation financière n'était pas bonne et même plus qu'inquiétante. À présent, je peux vous l'annoncer : nous avons rétabli nos comptes, et nous pouvons vous les présenter à l'équilibre.

En effet, après des années 2008 et 2009 déficitaires respectivement de 227 611 € et de 359 959 €, une année 2010 qui présente un solde positif de 239 438 € mais qui n'est dû qu'à la vente de la grande salle pour un montant de 575 000 € pour la part qui nous revenait sinon le déficit aurait été de 335 562 €, les années 2011 (avec un déficit de 22 270 €), 2012 (avec un solde positif de 8 526 €) et 2013 (avec également un solde positif de 7 480 €) font état d'une balance équilibrée.

Pour arriver à ce résultat, il a fallu étudier et renégocier chaque contrat. Je pense notamment à ceux de la téléphonie et des photocopieurs qui ont respectivement baissé de 40 et 35 %. Nous avons également contrôlé chaque euro sortant de notre caisse et vérifié si la dépense était bien nécessaire. Bien sûr, au début, il y a eu quelques tensions, quelques mots plus hauts que d'autres, mais la majorité des camarades a rapidement compris l'urgence de la situation, vu les résultats et a rapidement accepté les orientations prises pour renflouer nos comptes.

Malgré les restrictions budgétaires, des travaux importants et nécessaires ont été réalisés sur le bâtiment : les réparations d'ascenseur pour un montant de 46 000 € et pour lesquelles les camarades de la SURL ont participé à hauteur de 12 000 €, le changement de chaudière pour 30 000 € et la réimperméabilisation de la toiture ainsi que son isolation thermique qui, pour le bien-être d'un camarade et contre l'avis du trésorier, ont été réalisées pour un montant de 17 000 €.

Durant ces quatre exercices, nous avons également réduit notre masse salariale de 50 % avec l'intégration de Marc dans le plan IMPRIME, grâce aussi à des solutions trouvées par les camarades du Labeur que nous pouvons remercier pour les prises en charge des salaires d'Éric et de Jean-Philippe et grâce à la prise en charge par la catégorie des Départs de la remplaçante de Céline pendant son congé maternité. À ce jour, nous ne payons plus que réellement deux salaires, celui de nos deux administratives, Céline et Sandrine ; les autres nous sont intégralement remboursés. Nos finances ne nous permettront plus, je pense, d'embaucher de nouveau personnel politique.

Malgré nos difficultés financières, nous avons fait le choix de ne pas rogner sur l'activité syndicale et même souhaité la renforcer car c'est maintenant que nous préparons l'avenir de notre syndicat. Nous avons réactivé la commission d'éducation syndicale et proposé de nombreux stages. Je tiens d'ailleurs à remercier nos anciens qui, forts de leur expérience, les ont animés. Je pense à Jean-Jacques Hédouin, Xavier Hirsch, Daniel Légerot, Jean-Yves Lesage et tous ceux que j'oublie de citer ; je les prie de m'en excuser. Cette volonté de développer l'acti-

vité syndicale porte actuellement ses fruits puisque, malgré les nombreux plans, les fermetures d'entreprise, le nombre de nos adhérents est, pour la deuxième année consécutive, en hausse par rapport à l'année précédente. Par conséquent, nos rentrées de cotisations sont stabilisées, voire même en augmentation.

Aujourd'hui, nous devons tous ensemble poursuivre le redressement financier de notre syndicat. Pour ce faire, plusieurs axes sont possibles, voire indispensables.

Au niveau administratif

Nos contrats de photocopieurs vont arriver à échéance au cours de l'année 2015. Si nous avons fait le choix de ne pas les renégocier dans le temps malgré les lourdes échéances trimestrielles (33 000 € par trimestre), c'est pour nous débarrasser de ces contrats ruineux pour pouvoir à leur terme choisir entre acheter les machines nous-mêmes ou repartir sur une location sans avoir de reprise de contrat à discuter. Cela nous permettra une économie que nous évaluons à 100 000 € par an.

Nos contrats de téléphonie, s'ils ont bien diminué, ne nous satisfont pas. Et dès la rentrée de septembre, nous renégocierons l'intégralité des contrats et leur nombre pour une économie que nous estimons à 20 000 €.

Si nous menons à bien ces discussions, c'est une économie de 120 000 € que nous pouvons réaliser. Nous proposons de réaffecter ces sommes pour moitié dans l'activité syndicale et pour l'autre dans la reconstitution de réserves financières bien trop faibles actuellement (225 000 €) afin qu'elles représentent environ une année de budget et puissent nous prémunir de tout éventuel coup dur.

Au niveau syndical

1) Si de nombreux efforts ont été faits dans ce secteur, nous devons les amplifier encore. Il faut absolument que les collecteurs nous amènent les règlements de nos adhérents le plus rapidement possible. En effet, bien souvent, trop souvent, l'argent collecté traîne dans les tiroirs des mois et des mois, ce qui fait que nous continuons à ce jour à percevoir des cotisations de 2013.

2) Le prélèvement automatique : près des 2/3 de nos camarades ont opté pour ce moyen de paiement. Cette solution permet aux camarades d'être à jour de leurs cotisations et de ne pas avoir de sommes importantes à régler d'un seul coup. Il occasionne également pour notre trésorerie des rentrées d'argent régulières et évite des ruptures de liquidités. Nous nous apercevons que, bien souvent, les camarades en prélèvement automatique restent adhérents de notre syndicat une fois leur activité professionnelle terminée ; ce qui permet un suivi de ces derniers et la continuité syndicale une fois en retraite avec nos camarades de la SURL. À tous les adhérents qui cessent leur activité professionnelle, nous devons proposer le prélèvement mensuel.

Nos cotisations étant notre principale, pour ne pas dire unique, ressource financière (85 % de nos recettes sont les cotisations, le reste étant pour l'essentiel des remboursements de salaires), vous comprendrez aisément que j'insiste sur ce point.

3) Autre axe déterminant : la syndicalisation. En effet, que serait un syndicat, même riche, ce qui n'est pas notre cas, sans adhérents ? Si certains se complaisent dans le syndicalisme de représentation, ce n'est pas l'orientation qui est la nôtre. Des résultats non négligeables ont été obtenus par le travail de camarades sur le terrain et ce, dans tous les secteurs, tant en hors presse qu'en presse, tant dans les imprimeries traditionnelles que dans les sièges éditoriaux, dans le routage, dans le brochage et chez les chauffeurs. Ça nous a permis d'endiguer la baisse systémique de nos effectifs et même de renforcer et de créer de nouvelles bases. Nous devons donc amplifier cette démarche de développement, impliquer encore plus de nos militants dans le renforcement. C'est dès à présent que nous préparons l'avenir de notre syndicat, de notre profession.

4) La formation syndicale doit aussi être un axe essentiel de notre activité syndicale. Alors que notre congrès change de secrétaire général, nous devons également former nos futurs dirigeants, qu'ils soient futurs délégués ou futur secrétaire général. Nos finances étant assainies, nous augmenterons le budget de la formation syndicale de façon conséquente, mais il faut aussi promouvoir l'ensemble des formations proposées à nos adhérents.

Comme vous pouvez le constater, l'apurement de notre trésorerie nous permet d'envisager une activité syndicale renforcée avec les moyens correspondants. C'est grâce aux efforts de tous que nous avons pu relever le défi difficile, pour ne pas dire quasiment impossible, de remettre nos finances à flot comme décidé lors de notre dernier congrès. Aujourd'hui, lançons-nous un autre défi : celui de renforcer et développer notre syndicat. Ensemble, unis, je suis sûr que nous y arriverons et qu'au prochain congrès, cette salle sera trop petite pour accueillir l'ensemble de nos délégués.

Je tiens donc à renouveler mes remerciements à Alain et Éric mais également y associer le cabinet APEX, présent dans la salle, pour son aide précieuse dans la tenue de notre comptabilité, la confection de nos payes et des diverses déclarations salariales (Urssaf et toutes les caisses sociales). Je tiens à remercier, plus particulièrement, Marie-Aïcha et Carole du cabinet APEX.

Mais que serait une bonne gestion sans un personnel administratif compétent et dévoué et à qui nous accordons toute notre confiance ? C'est dans des conditions difficiles, car les restrictions financières les ont également fortement touchées, qu'elles accomplissent quotidiennement leurs tâches. Je tiens donc, au nom de tous, à remercier Sandrine et Céline pour leur aide précieuse qu'elles ont pu fournir dans tous les travaux administratifs et notamment dans la collecte des cotisations.

Malgré nos difficultés financières, nous n'avons jamais failli dans notre rôle essentiel qui consiste à défendre les salariés. Nos camarades et notre syndicat sont traînés devant les tribunaux, attaqués de toutes parts. Jamais nos frais d'avocats n'ont été aussi élevés que durant ces quatre dernières années.

Avant de terminer et de vous laisser la parole, je voudrais remercier l'ensemble des camarades qui, depuis lundi *[ndlr 23 juin]*, 6 heures du matin sous la direction de Thierry Bartel, ont installé la salle pour que notre congrès se passe dans les meilleures conditions possibles. Je tiens également à remercier l'ensemble des exposants : APEX, Audiens, le Groupe Lourmel, l'IDEP, l'IHS et le Secours populaire pour leur participation à notre congrès.

Pour conclure : beaucoup de rigueur et les efforts de chacun ont permis de remettre les finances de notre syndicat sur de bons rails. À l'issue de notre congrès, le trésorier que nous nous choisirons pourra profiter du travail qu'ensemble, nous avons accompli et pourra passer de meilleures nuits que celles auxquelles j'ai eu droit durant mon mandat.

Continuons tous ensemble sur cette voie ! Attelons-nous, dès la fin de notre congrès, au renforcement de notre syndicat, et un avenir radieux s'offrira à nous !

VIVE LE SGLCE ! VIVE LA CGT !

Décision du XVIIe Congrès
Rapport voté à main levée
Adopté à l'unanimité des délégués du XVIIe Congrès.
Contre et abstention : 0

SNJ-CGT

Emmanuel Vire

Chers camarades,

Dans son dernier édito du Livre Parisien Marc Norguez revient sur les récents succès électoraux de l'extrême droite en citant Brecht : « Le ventre est encore fécond d'où a surgi la bête immonde ». Comme Marc je crois que la situation est grave et que nous devons tous collectivement réagir. Face à des politiques d'austérité mortifères, face à des partis de

gouvernement discrédités, et alors qu'une alternative politique de gauche peine à se dessiner il faut, comme l'écrit Marc, « passer à l'action en ne laissant pas un pouce de terrain à l'extrême droite, dans la cité dans l'entreprise, dans les esprits. Nous devons, en tant que syndicat de classe, redonner aux travailleurs le goût de la lutte collective pour le progrès et la fraternité et refuser l'abstention et la résignation ».

Face à cette montée des idées de haine et de rejet de l'autre la position de notre confédération est dans ce domaine à souligner. Alors que le monde du travail est touché par la montée du FN (je pense ici au sondage post européenne qui montrait que 22% des sympathisants CGT avait voté FN) la CGT, contrairement à d'autres syndicats, a placé la lutte contre l'extrême droite comme une de ses priorités. D'abord en constituant un collectif confédéral dont je fais parti. Collectif qui a du coordonner, avec les organisations de la CGT, l'exclusion des militants présents sur des listes FN, une vingtaine au total. Nous avons aussi, avec Solidaires, la FSU, l'UNEF la FIDL et l'UNL monté un collectif intersyndical décliné en région avec des collectifs locaux. Dernière initiative le lancement d'un observatoire des villes gérées par l'extrême droite.

Alors que l'alliance gouvernement – Medef – CFDT poursuit la destruction des acquis du CNR le SNJ-CGT partage tout à fait l'orientation du SGLCE quant à la stratégie de notre confédération : « pour le SGLCE la confédération gagnerait, tant dans son expression publique que dans son activité, à ne pas perdre de vue ces éléments fondamentaux du rapport de classes. Beaucoup d'adhérents s'interrogent sur les appels à des journées d'action qui ne s'inscrivent pas dans une stratégie de lutte capable d'obtenir des résultats et qui font douter de l'efficacité même de 'action ». Je trouve particulièrement étonnant qu'un secrétaire général de la CGT puisse déclarer dans les médias, alors que les camarades cheminots sont en lutte depuis 9 jours, que le conflit est sans doute arrivé à « un tournant ».

Le SNJ-CGT, comme la Filpac, fait partie des organisations qui ont appelé à la manifestation du 12 avril « contre l'austérité, pour l'égalité et le partage des richesses ». Cet appel, à l'initiative de personnalités du monde syndical, associatif et politique, ne constitue pas un programme mais répond à un caractère d'urgence autour d'une ligne claire de convergence, le refus des politiques d'austérité. Il s'agit de construire une alternative en faisant grandir le rapport de force tout en conservant bien évidemment notre indépendance. Alors que nous rencontrons des difficultés à faire converger les luttes, à mobiliser les salariés il est selon moi indispensable de mettre en place des coopérations afin d'atteindre nos objectifs de transformation sociale.

La CGT est attaquée de toutes part et en premier lieu par les médias dominants, propriété des grands groupes industriels et financiers. Le conflit des cheminots en est le dernier exemple. « Prise d'otages », « Ca suffit », « des privilégiés nuisibles », « les boulets des corporatismes » pour en arriver au Point, qui appartient à François Pinault, et son immonde « l'idéologie lepéno cégétiste ». La CGT doit être en capacité de répondre à ces attaques. C'est tout le sens du débat dans notre organisation autour de l'entreprise de presse La Nouvelle Vie Ouvrière et de son magazine NVO. La reflexion ne peut se limiter aux déficits et à une solution purement économique. Notre information notre communication sont des outils essentiels pour mettre en œuvre la stratégie décidée par les organisations de la CGT.

Surtout que la situation de la presse écrite est loin de s'améliorer. Là aussi le président socialiste ne respecte pas ses engagements de campagne. Rien sur la concentration aux mains de quelques puissances financières ou industrielles, rien sur l'indépendance des journalistes et la tant attendue loi sur l'indépendance des équipes rédactionnelles, renvoi aux calendes grecques de la proposition de loi sur la protection des sources, absence de véritable réforme des aides à la presse… Bref depuis deux ans le bilan de ce gouvernement dans notre secteur est nul. Et ce alors que les patrons continuent de ne pas vouloir négocier réellement. Le passage au numérique en est l'exemple frappant. Imposible de discuter de l'évolution du métier de journaliste et de ses conséquences. Tout ce qui intéresse les patrons c'est de s'attaquer à notre statut jugé exorbitant !

Je voudrais terminer en évoquant les liens du SNJ-CGT et du SGLCE. Déjà en remerciant Marc pour toutes ces années où nous avons lutté ensemble en toute confiance. En particulier sur le dossier Presstalis où le SNJ-CGT a toujours soutenu votre lutte. Dans les entreprises de presse quotidienne, à l'AFP nos sections travaillent en toute confiance. C'est également ce que nous tentons de faire avec les camarades ayant la double appartenance. D'abord par une prise de responsabilité au sein du SNJ-CGT. Ainsi le trésorier et membre du Bureau national, Laurent Mardelay, a la double appartenance comme les camarades journalistes qui animent les sections du Monde ou des Echos. Dans les mois à venir il sera necesaire, selon moi, de réflechir ensemble afin de passer à une nouvelle étape.

Je vous remercie et vous donne rendez vous à la manifestation interprofessionnelle du 26 juin.

Vive le SGLCE

Vive la CGT

Filpac

Marc Peyrade

Mes chers camarades,

Comme tous les délégués à un congrès d'une organisation de la cgt vous avez décidé des orientations et du projet syndical du SGLCE pour les années qui viennent. Bien sûr ces orientations portent la marque des attentes des syndiqués, des catégories de salariés que vous représentez et des objectifs organisationnels à même de renforcer votre organisation.

Mais un congrès c'est aussi une occasion à ne pas manquer de passer en revue les principaux axes stratégiques de la fédération à laquelle vous adhérez, d'apprécier dans quelle mesure vos orientations constituent des prolongements des résolutions adoptées par le congrès Fédéral.

Résolutions qui sont le reflet de la conception que l'ensemble des syndicats de la Fédération ont de leur appartenance à une même organisation et du degré de solidarité, de convergence qu'elles veulent développer entre elles pour parvenir à concrétiser leur activité revendicative.

Cela s'appelle le fédéralisme. Une pratique syndicale qui s'applique à toutes les organisations de la CGT. Et multiplier les échanges et les débats relève de la tradition que la Filpac CGT entend bien continuer dans la pratique de ce fédéralisme historique et salvateur.

Vous le savez, votre congrès se tient à un moment particulièrement intense de l'affrontement avec le patronat et le gouvernement.

Le 7 juillet prochain, toutes les organisations syndicales sont appelées à participer à une nouvelle conférence sociale convoquée par Hollande et le Medef. Et cela après les deux premières celle de 2012 et celle de 2013 dont le bilan s'avère un désastre social et une victoire libérale.

A bien des égards, la situation est totalement paradoxale : la majorité présidentielle est rejetée par les urnes, l'exécutif est faible, le président, transparent.

Pourtant, cette gauche de gouvernement est en passe de remporter de grandes victoires au compte de l'austérité européenne et du patronat. Jamais dans l'histoire de la Ve république un gouvernement n'a reposé sur une base électorale aussi réduite. Il se permet malgré cette instabilité politique de mettre en place des mesures libérales que le patronat revendique depuis des lustres.

L'ainsi nommée Grande Conférence sociale de juillet est à l'évidence un décor planté pour avaliser a posteriori le Pacte d'austérité que l'Assemblée nationale est en train de voter en ce moment même. Sous couvert d'exonération de cotisations sociales et d'impôts, le gouvernement exécute au compte du Medef un début de démantèlement de la protection sociale, dont la caisse des Allocations familiales fait les frais. Se privant volontairement de recettes, le gouvernement torpille la Santé sociale, s'en prenant de façon insistante à l'hôpital public en particulier.

Pourtant, cette austérité a été rejetée par deux fois lors des deux derniers scrutins, municipales et européennes. Personne n'est d'accord, personne ne soutient ces mesures, si ce n'est la Troïka Medef CFDT gouvernement.

Alors, par quel miracle s'imposent-elles quand même, toutes ces mesures antisociales ?

Comment passe-t-on d'un désastre électoral pour les tenants d'une Union européenne fondée sur la finance et sur l'austérité à une situation où le gouvernement est capable de mettre en échec une grève des Cheminots contre une loi faisant le lit de la directive européenne de privatisation des chemins de fer ?

Autour d'Arjowiggins, et malgré la position frontale d'un Montebourg signataire du plan de destruction des usines du groupe Sequana en France, se tisse un réseau très majoritaire de maires et conseillers régionaux se déclarant pour la préemption des sites menacés. Pourquoi ce fait majoritaire ne se traduit pas encore comme un élément incontournable de la situation papetière ? Tandis que renaît l'idée de nationalisation comme appropriation sociale des outils de production, le gouvernement réussit quand même à faire entrer General Electric dans Alstom, indiquant de cette façon la nature du futur Traité transatlantique.

Tandis que le système économique rencontre un mouvement de rejet dans l'opinion par les inégalités qu'il provoque et la peur du déclassement social qu'il suscite, **pourquoi est-ce l'extrême droite qui en profite** le plus, appliquant à ce courant d'opinion les vieilles techniques d'une propagande anticapitaliste qui masquent un positionnement fondé sur la supériorité de la race blanche et de la nation chrétienne d'Europe occidentale ?

L'ampleur du phénomène est telle que, même si le capitalisme n'a pas besoin de milices en chemise brune comme dans les années 30, de par l'Europe sa politique encourage les mouvements néofascistes. Si bien que le Rassemblement Bleu Marine peut espérer passer d'un courant électoral ascensionnel à un parti fasciste de masse.

Résoudre ce paradoxe, c'est en quelque sorte définir nos tâches syndicales.

Elles relèvent de notre histoire, de la nature de notre syndicalisme CGT, de la manière dont nous le mettons en œuvre sans jamais la mettre en veilleuse (en stand-by dirait-on aujourd'hui…).

La violence de l'agression capitaliste contre les bases sociales du camp du Travail est directement proportionnelle au degré de détermination dont font preuve les financiers, banquiers, rentiers, actionnaires et propriétaires à défendre leurs profits.

Au cœur d'un système économique qui ne trouve pas d'issue pour se désembourber, leur seule motivation est la sauvegarde de leurs positions acquises contre les nôtres.

Dans une telle situation, qui s'est installée sous les couleurs de l'austérité, les atermoiements, demi-mesures et autres vaines espérances de dialogue social n'ont pas d'effet pratique pour les intérêts des salariés.

C'est pourtant la ligne de la CFDT, qui, à la lueur de la torche, cherche dans le champ de bataille social un strapontin où siéger comme lobby social. Elle n'a réussi qu'à couvrir de son nom, de sa couleur orange et de sa jactance pseudo-sociale les opérations groupées sous le nom d'Accord national interprofessionnel, transposés en lois antisociales.

C'est leur réponse et c'est une impasse que d'inviter les salariés à monter à bord de l'union sacrée pour l'austérité.

A la condition expresse que notre syndicalisme CGT affirme non seulement son image de marque, son identité, mais encore et surtout ses réponses.

Il s'agit de rassembler, de mettre en mouvement, d'aller chercher des revendications. Quel que soit le gouvernement en place. En toute indépendance à l'égard des lobbys de l'Union européenne. Pour cela il nous faut combiner la précision des revendications immédiates que nous proposons aux salariés à la défense des mesures qui ouvrent la voie à la transformation sociale. Notre syndicalisme ne peut se contenter de généralités ou de replis sur des acquis en recul constant. Notre besogne est double et voici comment nous la formulons en termes revendicatifs :

Ce que nous revendications pour l'immédiat :

- Arrêt du Pacte d'austérité qui nous entraîne vers le coma social ;
- Gel des destructions d'entreprises et des plans dits sociaux ;
- Allouer à la Sécurité sociale un budget renforcé par une forte ponction sur les dividendes et l'évasion fiscale ;
- En finir avec les exonérations en tout genre dont les patrons bénéficient ;
- Relever le SMIC au niveau requis par les besoins du salarié, au moins 1 700 euros net.

Ce que nous avançons pour construire l'avenir social :

- Annuler la dette versée aux banques privées, et les placer sous contrôle des pouvoirs publics.
- En finir avec l'obligation pour l'Etat de n'emprunter qu'aux marchés financiers privés.
- User du droit de préemption et nationaliser

les entreprises et les emplois menacés.
- Prendre les initiatives industrielles publiques pour mettre en chantier des travaux utiles socialement : équipements collectifs, logements, hôpitaux, crèches, écoles.

Faire vivre ces revendications, c'est les soumettre aux salariés, et en faire des axes de bataille contre les empiètements du Capital et contre l'agression idéologique majeure, celle de la démoralisation et du renoncement.

Mais il s'agit d'abord d'outils pratiques pour briser le mur dressé entre générations par les patrons. Il serait entendu que les vieux salariés emportent avec eux leurs vieilleries revendicatives, pendant que les jeunes précaires seraient voués au silence et à la soumission collective, du fait même qu'ils subissent la précarité et que nul héritage social ne parvient plus jusqu'à eux. C'est précisément grâce à cette rupture de générations que le Front national progresse dans la jeunesse, se faisant passer pour un nouveau parti aux mains propres. Une course de vitesses est dorénavant lancée.

L'issue de la situation, pour la Filpac CGT, dépend de sa capacité syndicale à rallier au combat collectif des pans entiers de la jeunesse. Un sujet majeur pour notre prochain congrès où il ne s'agira surtout pas, le temps d'un congrès, de se souvenir que nous vieillissons et que « la jeunesse doit nous envahir », selon le mot de Georges Séguy.

Faute de solidarité sociale, de relais syndicalistes pour entrer sur le marché du travail, de points d'appuis pour résoudre des questions comme le logement ou la santé, une partie de la jeunesse sera une proie facile pour un parti fasciste gonflé par l'argent des PME et la large place que les médias domestiqués lui accordent.

La situation est paradoxale, mais ni routinière ni stable. Elle recèle de grandes possibilités, qu'un syndicalisme de combat et de transformation sociale peut parfaitement exploiter.

Tels sont les enjeux pour toute la CGT, qui ne peut différer une seconde de plus les choix d'orientation qui ont été mis en stand by depuis le grand mouvement de 2010 sur les retraites, lequel ne s'est pas terminé par le succès attendu.

La tenue d'un tel débat clarificateur aurait dû faire du 50e congrès confédéral le lieu statutaire du règlement de la question d'orientation. Les histoires de personnes, les fuites organisées sur ces médiocres sujets dans les médias, dégradent la CGT tout entière et nourrissent une crise qui arrange les affaires des tenants de l'austérité.

Ceux qui ont intérêt à paralyser, amoindrir, marginaliser la CGT, sont les mêmes qui veulent embrouiller le règlement de la question majeure d'une orientation librement déterminée par les syndicats. Les statuts fédéralistes permettent, heureusement, de continuer à appliquer l'orientation des congrès des organisations de la CGT. UD, Fédérations comme syndicats.

Ils permettent également de pratiquer une démocratie interne qui tourne le dos aux querelles des égos qui ridiculisent toute la confédération.

Quelle orientation, donc ?

1. La CGT n'a pas pour vocation la fusion avec la CFDT

L'option CFDT, partagée par la CFTC et la CGC, est programmatique. La signature en juin 2011 d'un document commun au Medef, à la CGPME et à l'UPA oriente, non pas un bloc syndical réformiste, mais un bloc syndical de collaboration avec le patronat pour éviter de combattre la crise. Ensemble, Ils la tutoient en l'abordant sous l'angle du déficit de compétitivité des salariés. Dès lors, les ANI et les vociférations communes à la CFDT, au gouvernement et au Medef contre les grèves et les revendications déroulent leur logique jusqu'à la confection conjointe de lois liberticides en matière sociale.

2. La CGT doit affirmer plus fort son option pour un syndicalisme de transformation sociale

La CGT, oui ou non, a-t-elle ne serait-ce qu'un orteil dans le camp de la collaboration pour la compétitivité, pour nier la crise du capitalisme et la contourner par la collaboration dans l'austérité nationale et européenne?

Puisque la réponse est non, comme la Filpac le préconise, l'orientation qui en découle ne peut qu'être celle de la sortie d'un système failli, auquel elle oppose une lutte revendicative internationaliste fondée sur les intérêts du Travail, pris sous l'angle d'un salariat mondialisée.

Dotée d'une telle orientation frappée au coin du meilleur de son héritage historique, la CGT sera confortée pour lutter à la fois contre l'austérité - qui veut dire « salariés, payez la facture de la crise capitaliste » - et la démagogie néofasciste du Rassemblement Bleu Marine, qui prétend s'approprier la dénonciation du système pour fourvoyer ceux qui y croient vers un nationalisme racialiste.

3. La CGT doit en conséquence contribuer à la construction d'un mouvement le plus large et le plus uni contre l'austérité et l'extrême droite qui s'en nourrit

Il n'y aura pas de mouvement de masse unitaire si la clarification nette contre l'austérité n'est pas pratiquée. Il n'y aura pas de mouvement de masse confiant dans sa dynamique s'il n'inclut pas la clarification avec la démagogie anticapitaliste des néofascistes du Front national.

Cette CGT-là qu'il faut affirmer est la formule améliorée et modernisée de celle du Front populaire.

Par ce mouvement politico-syndical, elle avait réussi à conquérir des secteurs sociaux entiers et ses effectifs ont culminé en 1936 tandis qu'avant elle végétait.

C'est au prix de l'adoption d'une orientation CGT claire que la crise actuelle se dénouera. C'est à la portée de tous les syndicats. Mais il est impossible d'entrer dans l'été en pente douce, regarder ailleurs et laisser faire.

Mes chers camarades.

Vous avez fait le choix aujourd'hui dans le prolongement des orientations qui ont toujours été celles du SGLCE (soyons juste) « d'un syndicalisme de classe au cœur de la société ». Je cite votre document d'orientation « d'un syndicalisme de résistance, de conquêtes et de rassemblement ». Et je vous cite toujours « Le SGLCE est disponible pour travailler avec d'autres sur ces bases. Il est avant tout à la disposition des salariés, du monde du travail dans son ensemble, pour faire aboutir leurs revendications et participer à la construction d'un monde plus juste ».

De son côté, il y a maintenant un peu plus de deux ans, la Filpac adoptait à la quasi-unanimité, lors de son congrès, un document d'orientation intitulé ***Le parti pris de l'avenir ! Revendiquer, s'organiser, agir et lutter pour une société de la justice sociale et de la solidarité.***

Au delà des mots il faut y voir une convergence d'analyses qui ouvre la voie d'une nouvelle dynamique de rassemblement.

Nous allons donc nous attacher ensemble à la construction d'un mouvement social capable de porter un coup d'arrêt à l'austérité et à l'extrême droite qui s'en nourrit.

Cet objectif ne souffre ni délai ni division.

L'urgence est au rassemblement le plus large sans a priori ni exclusive de tous ceux qui combattent l'austérité et recherche la voie d'une alternative pour la transformation sociale.

C'est pourquoi nous nous sommes fait un devoir d'être de toutes les mobilisations qui vont dans ce sens.

Ainsi de la journée d'action interprofessionnelle du 18 mars, de la marche citoyenne du 12 avril, du 1er mai, des journées unitaires des fonctionnaires et des retraités.

Le mouvement des Cheminots et des intermittents, ainsi que beaucoup de luttes en cours, participent de cette construction.

Rassembler bâtir une réelle unité sur les revendications telle est notre ambition commune.

Contre attaquer, reconquérir notre autorité syndicale voilà l'urgence absolue pour la CGT et pour cela nous allons avoir besoin de toutes nos forces, de tous nos syndicats dans les jours et les semaines qui viennent à l'approche de la conférence sociale bien sûr mais également dans la perspective de la rentrée.

Le 26 juin s'inscrit dans cette lignée. La Filpac ouvrira le cortège de la CGT jeudi avec les papetiers.

Forts des décisions que vous avez prises au cours de votre congrès je sais que la Filpac et la CGT toute entière pourra compter sur vous.

Vive le SGLCE, vive la Filpac et vive la CGT unie et combattive.

XX

Union régionale CGT Ile-de-France

Thierry Dumez

Tout d'abord, au nom de l'Union régionale CGT Île-de-France, je vous remercie pour votre invitation à participer et à prendre la parole à l'occasion de votre XVIIe Congrès.

Celui-ci se tient dans la semaine confédérale d'action et de mobilisation et la veille de la journée interprofessionnelle de manifestation et de grève du jeudi 26 juin.

En effet, les raisons de se mobiliser ne manquent pas !

Vous le savez, d'ailleurs, l'URIF s'est fortement engagée pour créer les conditions d'une mobilisation forte face aux réformes régressives que nous connaissons depuis 2 ans avec la politique gouvernementale. Notamment, l'ANI (un recul sans précédent du droit du travail) ; la contre-réforme des retraites (43 années de cotisations) ou plus récemment, le Pacte de Responsabilité qui dispenserait les patrons des cotisations sociales des entreprises destinées à la branche famille ; cela représente 35 milliards d'euros ! C'est une grave remise en cause du financement de la protection sociale. Les entreprises reçoivent déjà plus de 172 milliards d'aides publiques sous forme d'allègement ou d'exonération sans aucune évaluation d'efficacité en matière d'emploi ! Ce projet constitue aussi une lourde menace pour la Sécurité sociale, la protection sociale.

Ces mesures constituent un véritable pillage de nos salaires. C'est sans aucun précédent depuis 1945. Cela ouvre la porte à la fiscalisation de la protection sociale. En effet, lors de la création de la Sécurité sociale, il avait été décidé de mutualiser son financement au travers de la solidarité nationale et intergénérationnelle, en mettant en place « le salaire socialisé ». Celui-ci comprend notre salaire net + les cotisations sociales dites « patronales ». Les cotisations sociales ne sont donc pas une charge mais la part des richesses créées par les salariés qui sert à financer solidairement la protection sociale pour tous. C'est l'exact opposé du chacun pour soi et de la « loi de la jungle » qu'essaient d'instaurer le Medef et le gouvernement.

En outre, le Président annonce 50 milliards « d'économies » sur les « dépenses publiques ». Cela impacterait directement les services publics, la protection sociale, la solidarité nationale, alors que les besoins sociaux augmentent et que les salariés de notre pays n'ont jamais produit autant de richesses !

Aujourd'hui, avec sa réforme territoriale, le Président s'engage avec précipitation dans la désorganisation territoriale de la République, la mise en concurrence des territoires, l'inégalité entre les citoyens.

Alors que le projet de loi de l'organisation territoriale de la République devrait être débattu au Parlement à l'automne, le Président méprise la démocratie représentative en appelant les parlementaires à ne pas « tergiverser » et à adopter rapidement la nouvelle carte des régions, dont le nombre passerait en métropole de 22 à 14 dès 2015.

Pire, le Président persiste dans son refus de soumettre le projet de loi au référendum, alors que 58 % des personnes interrogées considèrent qu'il doit faire l'objet d'une consultation directe, selon le sondage IFOP réalisé du 15 au 19 mai derniers.

La finalité du « big bang » territorial n'est pas d'améliorer l'efficacité des services publics, mais bel et bien de satisfaire aux injonctions du Traité de stabilité. Le but principal est de financer les cadeaux au patronat en concentrant les pouvoirs, en réduisant fortement, à hauteur de 11 milliards, le montant des dotations de solidarité aux collectivités locales, aggravant d'autant les méfaits des politiques d'austérité.

La création des métropoles, les intercommunalités imposées, la réduction des pouvoirs et capacités d'action des communes en proximité, la mort programmée des conseils généraux par transfert de leurs compétences aux métropoles (Grand Paris pour l'Île-de-France), aux régions, aux structures intercommunales, l'avènement de super-régions, la mutualisation des services ; autant de projets qui pourraient avoir des résultats désastreux. Elle porte en germe des options stratégiques « régionalistes » s'inscrivant dans une mise en concurrence des territoires. Enfin, la perspective de doter les futures régions de pouvoirs réglementaires étendus, sans précision sur le contenu ni le périmètre, fait craindre un accroissement des mises en concurrence. D'ores et déjà, des voix patronales s'élèvent pour revendiquer un « SMIC régional ».

Enfin, avec le projet du Grand Paris Métropole, nous dénonçons l'évolution de la région Île-de-France vers une région au service de la finance, du capital, au détriment du secteur industriel et de toutes les activités qui en dépendent !

Sur ces questions très importantes, je voudrais insister sur la tenue de la 16e conférence régionale de l'URIF qui se tiendra du 8 au 10 octobre à Villejuif. En effet, avec les organisations CGT d'Île-de-France, nous allons prendre du temps pour débattre de ces enjeux et bien évidemment faire des propositions pour développer la mobilisation en région.

Nous invitons donc les syndicats, les professions à prendre contact avec les Unions départementales pour examiner les conditions de leur participation à la 16e conférence régionale.

Nous avons l'objectif de réunir 360 délégués. Nous voulons débattre aussi de la qualité de vie syndicale et du renforcement CGT !

Sur la région, nous ne partons pas de rien. Il y a des points d'appui, du potentiel.

En 2013, au niveau national, 41 000 salariés ont adhéré à la CGT. Sur l'Île-de-France, nous comptabilisons plus de 8 000 adhésions nouvelles pour 2013. Cela démontre que des résultats sont possibles, que nous pouvons réellement progresser dans nos départements, nos localités ! Nous comptons actuellement environ 130 000 syndiqués ; la marge de progression et donc importante, à condition de mener la bataille du renforcement. Et pour cela, il faut créer les meilleures conditions pour la mener dans chaque département, ensemble et en cohérence notamment avec les syndicats et professions.

Nous avons besoin de mieux travailler « tous ensemble » dans la CGT. Ainsi, l'exemple de l'enjeu très important des élections de la fonction publique (décembre 2014) illustre parfaitement le besoin de s'y mettre tous ensemble pour gagner sur l'influence, les droits syndicaux, l'intérêt des salariés.

Enfin, l'actualité, c'est aussi les résultats des élections européennes qui font apparaître des éléments très inquiétants pour la démocratie : une abstention record (6 électeurs sur 10 ne se sont pas déplacés) ; l'arrivée en tête du Front national. Nous sommes devant une situation qui nécessite d'urgence de changer totalement les orientations actuelles dans le domaine économique, industriel et social !

Le vote FN s'est exprimé sur fond de crise économique et sociale qui se traduit maintenant par une crise politique et démocratique. La CGT est donc confrontée à une double responsabilité.

Porter les revendications des salariés et les crédibiliser par des mesures de transformations sociales progressistes qui s'attaquent à la racine du mal : les logiques de gestion capitalistes, les politiques d'austérité déployées en France et en Europe. C'est en rapport avec ces enjeux que nous avons participé à la mobilisation syndicale et citoyenne du 12 avril dernier.

Je l'ai dit tout à l'heure, l'URIF a contribué à la mobilisation, à la réussite des récentes mobilisations. Nous en parlerons aussi lors de la 16e conférence de l'URIF.

Souvent, les manifestations, rendez-vous d'action ont été décidés par la CGT, avec souvent la participation de FO, la FSU et SOLIDAIRES, notamment en Île-de-France.

Le cadre unitaire est compliqué, notamment avec une CFDT qui assume ses responsabilités dans le cadre d'un soutien à la politique gouvernementale sous prétexte d'obtenir des résultats pour les salariés. Pour nous, les résultats pour les salariés, cela ne peut pas être la négociation du recul social.

Heureusement, les luttes sont porteuses d'espoir. On l'a vu récemment avec le 1er Mai ou le 15 mai dans les services publics, le 3 juin avec la manifestation nationale des retraités ou encore avec les cheminots, les intermittents du spectacle. Jeudi dernier, nous étions 7 000 dans les rues de Paris, avec les intermittents, les cheminots et de nombreuses délégations d'entreprises ou de professions d'Île-de-France. Les cheminots sont fortement mobilisés dans la grève ou la manifestation contre la réforme ferroviaire. Face à une grève massive et responsable, le gouvernement a fait le choix d'un passage en force à l'Assemblée nationale. À noter également, les fortes manœuvres politiques et médiatiques contre la grève ! L'opinion publique était inondée d'informations sur les conséquences de la grève sans jamais avoir d'explication sur le pourquoi de la grève.

Aujourd'hui, nous préparons le rendez-vous interprofessionnel du 26 juin, à la veille de la conférence sociale prévue les 7 et 8 juillet. Il faut être clair : cette conférence sociale s'inscrit dans la mise en œuvre du Pacte de Responsabilité dont les salariés font les frais. Nous ne pouvons pas cautionner cela ! Portons le débat et prenons clairement position pour une CGT de lutte qui porte l'exigence de progrès social. Nous disons qu'il faut faire entendre les revendications des salariés notamment pour exiger l'augmentation des salaires, une véritable Sécurité sociale professionnelle, la promotion et la défense des services publics. Alors bon congrès ! Et tous ensemble, rendez-vous jeudi 26 juin à 14h30, place de la Bastille !

Merci.

le livre parisien

Commission exécutive nouvellement élue

	NOMS	PRÉNOMS	ENTREPRISES	S/NE[1]
1.	CAUX	Manuel	AFP	NE
2.	FAYE	Philippe	AFP	S
3.	BAZZANELLA	Aldo	ÉQUIPE	NE
4.	MARIE	Vincent	HACHETTE FILIPACCHI	S
5.	PINCELOUP	Patrick	IMPRIMERIE NATIONALE	S
6.	LERI	Julien	LE MONDE 75	S
7.	LE ROUX	Jérôme	SACIJO	S
8.	FRONTY	Thierry	SGP L'HUMANITÉ	S
9.	LE ROUX	Sébastien	SOCIÉTÉ DE GESTION FIGARO	S
10.	MÉNAGÉ	Ludovic	AMCOR FLEXIBLES	NE
11.	NORGUEZ	Marc	BUREAU DE PLACEMENT	S
12.	LALLET	Joël	DESFOSSÉS	S
13.	MICHOU	Jean-François	GALIOTE PRENANT	NE
14.	VENET	Éric	IN CHOISY - CFI	NE
15.	JOLY	Jean-Claude	JO/DILA	S
16.	THIBAULT	Christophe	JO/DILA	S
17.	TROIANO	Nicolas	LE MONDE 94	NE
18.	BOUYRIE	Laurent	L'IMPRIMERIE	S
19.	LAURIER	Alain	MIDI PRINT	S
20.	TENITRI	Alain	PARAGON IDENTIFICATION	S
21.	VENUS	Robespierre	PLIFAC	NE
22.	MONCHAUZOU	Vincent	POP	NE
23.	AIT SERHANE	Abdellah	CSP	S
24.	AISSANI	Nordine	FRANCE ROUTAGE	NE
25.	DOARÉ	Michel	PRESSTALIS	S
26.	DOARÉ	Patrice	PRESSTALIS	S
27.	MEYNARD	David	PRESSTALIS	S
28.	BELLAGHA	Ali	SAD	NE
29.	DUMOULIN	Guillaume	SAD	S
30.	PICARD	Maxime	SAD	S
31.	MESS	Sylvie	SOPROCOM	NE

(1) **S :** membre sortant ; **NE :** membre entrant.

SECTEUR 1

			S/NE[1]
1.	BRAHMI	Fatima	S
2.	CARTELET	Franck	NE
3.	GUILLOTEAU	Xavier	NE
4.	MARDELAY	Laurent	NE
5.	MARECHAL	Jean-Philippe	S
6.	ROPERT	Jean-François	S

SECTEUR 2

1.	AKOUN	Pascal	S
2.	BARTEL	Thierry	S
3.	BAUDRY	Thierry	S
4.	BELGHAZI	Abdelouab	NE
5.	DARNAY	Jean-Paul	NE
6.	DE SOUSA	Jean-Paul	S
7.	GARDY	Pascal	S
8.	HAMACHE	Arezki	S
9.	LANGAUD	Frédéric	NE
10.	LE BIHAN	Martial	S
11.	LOURDEZ	Didier	S
12.	LOURDEZ	Laurent	S
13.	MARTIN	Éric	S
14.	THOMAS FLORES	Guillaume	S

SECTEUR 3

1.	AINSEBA	Mustapha	S
2.	BRAHMI	Djamel	NE
3.	CAROUX	Christian	S
4.	ELBAZ	Cyril	S
5.	JOSEPH	Laurent	S
6.	LESAGE	Jean-Yves	S
7.	LAVIALLE	Steve	NE
8.	MARTIN	Michel	NE
9.	ROS	Odambopata	S

SURL

Titulaires	*Suppléants*
HIRSCH Xavier	BOSSELUT Daniel
VOLANT Yann	CARRÉ André

CFC

1.	DÉRÉ	Philippe	NE
2.	DURIN	Jacques	S
3.	EISENHUT	Michel	NE

VOTE N° 3 : ÉLECTION COMMISSION ÉXÉCUTIVE

NOMBRE TOTAL DE VOTES			NOMBRE TOTAL DE VOIX			REPRÉSENTATION DES VOTES		
POUR	CONTRE	ABSTENTION	POUR	CONTRE	ABSTENTION	POUR	CONTRE	ABSTENTION
44	0	0	2 037	0	0	98,45 %	0,00 %	0,00 %

Elections du bureau syndical et du secrétariat

BUREAU SYNDICAL

AKOUN	Pascal
BARTEL	Thierry
BOUYRIE	Laurent
BRAHMI	Fatima
DARNAY	Jean-Paul
DE SOUSA	Jean-Paul
DOARÉ	Patrice
DOARÉ	Michel
DUMOULIN	Guillaume
ELBAZ	Cyril
FAYE	Philippe
HAMACHE	Arezki
HIRSCH	Xavier
JOLY	Jean-Claude
JOSEPH	Laurent
LE BIHAN	Martial
LOURDEZ	Didier
MARÉCHAL	Jean-Philippe
MARTIN	Éric
MEYNARD	David
ROPERT	Jean-François
THOMAS FLORES	Guillaume

SECRÉTARIAT

LOURDEZ	Didier	Secrétaire général
AKOUN	Pascal	Administrateur-Trésorier
HAMACHE	Arezki	Organisation-Vie syndicale
JOSEPH	Laurent	Renforcement-Syndicalisation

Motion de soutien aux camarades en lutte de la SNCM

Les délégués du XVIIe Congrès du SGLCE tiennent, par cette motion, à affirmer leur total soutien aux salariés de la SNCM en grève.

Une nouvelle fois, le gouvernement, dans le dossier de la SNCM comme dans celui de PRESSTALIS s'agissant de notre secteur, fait le choix de soutenir les intérêts du grand capital plutôt que celui des travailleurs, des usagers et du service public.

Les délégués font leurs les revendications du personnel gréviste, notamment :

1. faire appliquer et respecter les règles sociales françaises pour les marins de toutes les compagnies opérant sur le service public de continuité territoriale. ;
2. refuser toute procédure collective au Tribunal de Commerce ;
3. confirmer la commande des 4 navires au chantier naval de Saint-Nazaire.

Chers camarades, vous pouvez compter sur toute la solidarité de notre syndicat, comme nous l'avons déjà fait quand nous avons organisé une grande collecte de solidarité financière lors de l'une de vos précédentes batailles.

Travaillons dans toute la CGT à la convergence des luttes pour offrir une véritable perspective de transformation sociale aux travailleurs de notre pays.

Ceux qui vivent sont ceux qui luttent !

Paris, le 25 juin 2014

Motion de soutien aux cheminots CGT

Les délégués au XVIIe Congrès du SGLCE-CGT, réunis ce jour, tiennent à apporter leur soutien aux cheminots CGT qui sont entrés en lutte contre leur direction et le gouvernement pour défendre leur statut et le service public ferroviaire.

Ils considèrent que le combat des cheminots est dans l'intérêt des millions d'usagers du rail. Cette réforme, qui ne vise ni plus ni moins qu'à préparer encore un peu plus la privatisation de la SNCF, dégradera à terme le service public rendu aujourd'hui à la population. Celui-ci a déjà été mis à mal, ces dernières années, par l'abandon des investissements dans les matériels et les hommes.

La privatisation du rail se fait toujours pour rechercher du profit et au détriment des usagers et des salariés. Nous l'avons d'ailleurs déjà constaté en Angleterre, où l'on peut en mesurer les effets délétères sur la sécurité, le prix des billets, la ponctualité des trains et le statut des personnels.

Même s'ils ne sont pas surpris, les délégués sont indignés par la campagne médiatique hostile vis-à-vis du mouvement de grève des cheminots qui se battent contre le contenu du projet de réforme ferroviaire débattu en ce moment à l'Assemblée nationale.

Les délégués décident enfin de concrétiser leur solidarité en organisant une collecte pour soutenir financièrement leurs camarades CGT cheminots ainsi que leur famille dans cette lutte hautement importante pour l'avenir de la SNCF.

Le SGLCE-CGT soutient pleinement les cheminots et les encourage à poursuivre le mouvement jusqu'à satisfaction de leurs revendications.

Paris, le 24 juin 2014

Résolution

Le XVIIe Congrès du SGLCE-CGT s'est réuni les 23, 24 et 25 juin 2014, à la Maison du Livre, en présence de Marc Peyrade, secrétaire général de la Filpac-CGT, Emmanuel Vire, secrétaire général du SNJ-CGT et Thierry Dumez, secrétaire de l'URIF-CGT.

Les délégués confirment leur volonté de s'opposer quotidiennement aux politiques d'austérité qui déstructurent les acquis sociaux et enlisent chaque jour un peu plus les salariés dans la misère.

Les conférences sociales initiées, depuis deux ans, par le gouvernement se sont conclues par des reculs sociaux. Le SGLCE-CGT considère que la confédération ne peut cautionner par sa présence ces opérations médiatiques au service des intérêts du Medef.

La protection sociale du salarié, notamment l'emploi et la charge de travail, est au cœur de notre lutte.

Le SGLCE-CGT exige, face aux projets de réorganisation, ne voir aucun de ses mandants laissé pour compte et la mise en œuvre concrète et rapide des investissements indispensables au maintien de la charge de travail de l'ensemble des titres et produits complémentaires de tout ordre qui y sont liés.

Nous exigeons du patronat qu'il envisage et propose des solutions d'emplois acceptées et acceptables pour l'ensemble des salariés.

La formation professionnelle est l'un des moyens d'atteindre ces objectifs d'actualité.

La prise en compte de la pénibilité est une revendication incontournable. Au-delà des moyens d'y arriver, chaque salarié est concerné en fonction de son itinéraire professionnel.

Dès le mois de septembre, le SGLCE-CGT mettra TOUT en œuvre pour obtenir les augmentations de salaire liées à l'inflation et la hausse des prix.

Pour le SGLCE-CGT, les pouvoirs publics doivent prendre les mesures nécessaires pour que ce qui est lu en France y soit fabriqué, avec réciprocité pour les autres pays. Le SGLCE-CGT demandera une rencontre avec le ministère du redressement industriel sur cette question essentielle pour l'emploi et la planète.

Depuis toujours, le SGLCE-CGT combat les idées racistes véhiculées par l'extrême droite. Ce parti se nourrit de la crise pour arriver au pouvoir.

Les valeurs de la CGT de fraternité, de solidarité ne sont en rien compatibles avec les leurs.

Le XVIIe Congrès lance une solidarité financière pour les cheminots qui s'opposent « par la grève » à la réforme de la SNCF qui vise à ouvrir cette entreprise à la libre concurrence, à lui retirer sa mission de service public et à remettre en cause ses statuts.

Dans le même état d'esprit, les délégués soutiennent la lutte des intermittents, créateurs de richesse, qui perpétuent l'exception culturelle française. Ils sont également solidaires avec les papetiers et les salariés de Nice-Matin, dont les emplois sont menacés.

Ils appellent à participer massivement à la manifestation du 26 juin en utilisant des arrêts de travail.

Paris, le 25 juin 2014

Résolution
Adoptée à l'unanimité des délégués du XVIIe Congrès.

Conclusions

par Didier Lourdez

Chers camarades,

Il me revient donc la lourde tâche de tirer les conclusions de notre XVIIe Congrès.

Marc Norguez avait commencé notre dernier congrès, le XVIe, par : *« enfin, nous y sommes »*.

Cette formule peut revêtir plusieurs sens, vous en conviendrez.

Je ne retiendrai donc que le meilleur et le plus optimiste d'entre eux : celui qui signifie que nous attendions avec impatience notre congrès, toujours synonyme :

- d'amitié, de solidarité, de fraternité, telles que nous concevons et vivons les valeurs de la CGT quotidiennement ;
- d'échanges, de débats, de réflexions, de propositions et aussi parfois d'oppositions ; signes que notre syndicat est et reste un lieu d'expression démocratique tout en concevant qu'il se doit également d'être discipliné ;
- démocratique parce que chacun d'entre nous, avec ses différences, ses particularités, son caractère − quelquefois bien trempé − apporte sa pierre à l'édifice pour la construction de nos idées et des revendications que le syndicat fait siennes ;
- discipliné parce que la démocratie l'exige et que c'est aussi notre force face au patronat qui sait qu'à tout moment, nous sommes en capacité, si nous le décidons, de nous mettre en mouvement.

Cela pourrait paraître anecdotique mais beaucoup de camarades syndiqués qui sont dans des structures plus petites, voire isolés, avec pas ou peu de moyens syndicaux et que nous côtoyons dans les structures interprofessionnelles, aimeraient pouvoir en dire autant.

Comme ses prédécesseurs, notre XVIIe Congrès a assumé ses responsabilités en tirant les grandes lignes de notre activité passée.

Le rapport d'activité a été voté et a recueilli 78,29 % ; le rapport d'orientation a, quant à lui, obtenu 97,34 % des voix portées par les délégués. C'est donc une grande majorité de délégués présents à notre congrès qui a adopté ces deux rapports.

Le dernier en particulier traite des orientations que devra appliquer le SGLCE pour les quatre années à venir. Cela concerne par anticipation tous les dossiers connus mais aussi le positionnement de notre syndicat dans ses rapports avec la société. Il nous faut agir dans le rayon d'action qui est le nôtre mais il faut aussi que nous puissions, en toute indépendance, contester les politiques n'allant pas dans le sens du progrès social pour les salariés.

Et malheureusement, nous avons de quoi faire !

Nous le voyons bien, tous les gouvernements qui ont mis en place une politique d'austérité ont condamné leur pays à un recul social important, dégradant les conditions de vie et de travail.

Il faut une autre répartition des richesses, une juste répartition. C'est tout le sens de la campagne lancée par la CGT contre le coût du capital. Le travail n'est pas un coût, c'est une richesse que nous créons chaque jour.

Juste un chiffre : en 1981, un salarié donnait 12 jours de travail par an à l'actionnaire ou propriétaire de son entreprise contre 45 jours aujourd'hui. Incontestablement, la productivité a augmenté, les dividendes aussi.

Alors, n'imaginons pas. Ne rêvons pas, même si cela fait parfois du bien.

Seul l'engagement individuel mis en commun collectivement peut faire changer et reculer les prétentions gouvernementales et patronales.

Pour changer la société, ses règles, ses codes, il faut un véritable rapport de forces. En toute lucidité, nous n'en sommes pas là. En revanche, et en toute modestie, le SGLCE a démontré ces dernières années qu'il était encore bien présent à l'échelle de notre profession, mais aussi dans son investissement dans les structures de la CGT.

Il nous faut sans cesse battre le pavé pour défendre l'emploi, les salaires, les qualifications, l'accès à la formation professionnelle pour une protection sociale universelle et solidaire. Nous n'avons pas d'autres choix que de résister, de revendiquer et de lutter.

Je voudrais également, en votre nom, remercier les rapporteurs des différentes commissions, tous les délégués, ainsi que tous ceux qui sont intervenus.

Merci à Alain Bastonnier qui s'est chargé bénévolement depuis 3 ans de la comptabilité du SGLCE, à Pascal Akoun pour sa gestion rigoureuse de trésorier et à Eric Martin pour l'aide apportée. Ils ont contribué à remettre les finances du syndicat sur de bons rails.

Merci aux intervenants :

- Marc Peyrade, pour la Filpac ;
- Emmanuel Vire pour le SNJ-CGT ;
- Daniel Légerot, Jean-Jacques Hédouin, Yann Volant, Xavier Hirsch pour l'Institut d'Histoire sociale du Livre parisien dont le SGLCE est adhérent et assidu aux conférences ;
- Claudine Rey, Alice Belem et Yves Lenoir pour l'Association des Amis de la Commune de Paris, un moment d'histoire instructif et très intéressant ;
- Thierry Dumez pour l'URIF, dans le cadre des luttes interprofessionnelles passées et à venir ;
- la SURL qui nous a aussi fait l'honneur de nous inviter à sa dernière assemblée générale ;
- aux mairies de Gentilly et Mitry-Mory pour le prêt de matériel.

Merci aux invités, le syndicat des correcteurs et des cadres.

Merci également aux camarades sortants :

- du Secrétariat : Laurent Jourdas ;
- du Bureau syndical : Stéphane Calbou et Éric Raut ;
- de la Commission exécutive : Franck Beaufumé, Salim Debabeche, Nassim Derdar, Dominique Foublin, Gérard Galluchot, Pascal Gardy, Loïc Gérard, Christophe Gral, Ameur Haimad, Olivier Hamel, Sophie Lacaze-Masmonteil, François Le Vern, Pascal Lebègue, Thierry Lollo, Michel Miquelestorena, Michel Pavard, Martial Pellerin, Joël Prud'homme, Pascal Robert, Jean-Luc Sinopoli et Jean Lebon pour la SURL ;
- Marc Norguez et Jacques Durin. Mais j'y reviendrai.

Je voudrais également adresser un salut très fraternel à notre camarade Daniel Bosselut qui, pour des raisons de santé, ne peut être parmi nous.

Merci également aux camarades de l'organisation pour leur dévouement militant et l'expérience mise à notre disposition ; expérience bien utile puisqu'ils ont, une fois de plus, démontré leur capacité à installer notre congrès dans cette salle en un temps record.

Nathalie Faipeur. Là, c'est un double remerciement car Nathalie a à la fois œuvré à l'organisation et apporté aide et soutien précieux au service administratif.

Virgilia Schlencker, Thierry Bartel, Antoni Bengala, Loïc Beulz, Jacques Bouton, Alain David, Jean-Paul De Sousa, Jacques Dumarquez, Stéphane Durand, Michel Eisenhut, Mohammad Esmaeili-Kosej,

Dominique Gareau, Aguire Gbahi, Sliman Larras, Nicolas Lavergne, Sébastien Le Roux, Laurent Lemarquand, Jean-Luc Lepeu, Laurent Lourdez, Nicolas Lourdez, Benjamin Mauritius, Serge Michoux, Yazid Msaoura, Olivier Paillard, Brian Pavy, Patrick Pinceloup, Odam Ros, Alain Strulovici, Claude Suriano, Modibo Traoré.

Merci à trois camarades dévoués qui, pendant des années, ont bénévolement assuré les permanences labeur à Blanqui. Je veux parler de Josette Venditti, Robert Mirouse et Léon Séguis.

Un très grand merci à notre service administratif, Céline et Sandrine, pour la préparation de ce congrès et leur efficacité dans leur travail quotidien.

Un merci un peu plus personnel à Maurice et Robert Lourdez.

Merci aux exposants : Apex, Audiens, l'IDEP, l'Institut d'Histoire sociale du Livre parisien, le Groupe Lourmel et le Comité du Livre du Secours populaire.

Merci à Médiagraf, pour la réalisation du bloc et l'affiche de notre congrès.

Merci à Audiens pour les sacoches.

Transition

La Commission exécutive vient de m'élire au poste de secrétaire général. Merci pour la confiance qu'elle m'a accordée en votre nom. Je ne sais pas ce qu'en pensent ceux qui sont passés par là avant moi, mais la sensation est bizarre.

Cette Commission exécutive est quasi identique en nombre à la précédente et a été élue à 100 %. Elle est composée de 67 membres, dont 4 camarades de la SURL et 3 camarades de la Commission financière de contrôle. La CFC n'existait pas précédemment. C'est donc un bon signe pour nos finances.

La participation des femmes à la CE sera de deux. C'est dire le chemin qu'il nous reste à parcourir.

Le travail de la CE doit être collectif. Chacun doit s'engager. Et j'invite tous les camarades adhérents du SGLCE – hommes, femmes, jeunes, moins jeunes, actifs, retraités – à s'engager encore plus dans leur syndicat. Et ceux qui ne sont pas encore adhérents, nous les invitons à nous rejoindre.

Notre activité est intense et plus nous serons nombreux, plus nous tiendrons la distance.

Le vieil adage populaire dit que l'union fait la force. Alors engageons-nous tous ensemble.

Comme dit précédemment, je reviens à nos deux camarades – Marc Norguez et Jacques Durin – que je tiens à remercier tout particulièrement. Chacun à sa façon a occupé des responsabilités de premier plan.

Jacques est entré en presse en 1983. Il a été embauché au *Monde* Italiens puis est passé *l'Équipe* pour finir à Paris Print. Et dans la même année, il s'est retrouvé secrétaire de la catégorie des auxiliaires de presse ; une ascension fulgurante dans la prise de responsabilité, vous en conviendrez. Cette responsabilité, Jacques l'a assumée jusqu'à l'année dernière, soit pendant une durée de… 30 ans. Qui dit mieux ?

En plus de cette fonction dans son syndicat, Jacques a assumé d'autres responsabilités, à l'entreprise et au sein de la fédération. Ses responsabilités actuelles, il les exerce au sein de l'Union régionale d'Île-de-France, plus communément appelée URIF. Jacques a en charge, dans un domaine qu'il affectionne très particulièrement, l'organisation des manifestations ou toutes autres initiatives et plus si affinité. Ses tâches nous obligent à une certaine discrétion. Rassurez-vous, Jacques n'est pas recherché par la police. Mais sait-on jamais ?

C'est également sur la Fête de l'Humanité que, avec toute une équipe de camarades bénévoles, Jacques porte la solidarité internationale de notre syndicat. Il est « le chef » du montage de la Cité internationale, devenue Village du Monde. Il organise toute cette petite confrérie chargée de la construction. Ce village est totalement autonome, il s'autogère. La sécurité y est assurée, les repas excellents. On y trouve des électriciens, des boiseurs, des peintres, que sais-je encore.

Jacques est le référent, connu et reconnu par tous.

Merci à toi, Jacques.

Marc, quant à lui, est rentré en presse comme étudiant. Il était adhérent et militant à l'Union des Étudiants communistes.

L'expérience de la presse lui a plu, semble-t-il, puisqu'il est rentré véritablement le 7 juin 1984 à la permanence Départs-Poste-Imprimerie, en même temps que Pascal Akoun.

Marc a été placé en 1986 à Offprint, rue de l'Évangile, située à quelques dizaines de mètres des NMPP, place de La Villette.

En 1989, Marc est nommé secrétaire des Départs-Poste-Imprimerie et exerce cette responsabilité jusqu'en septembre 2000. Les colistiers qui l'ont accompagné au cours de cette période se nomment Alain Le Corre et Gilles Boitte.

Je dois avouer, à titre personnel, que cette période fut formatrice, d'autant que Marc était célibataire et ne rechignait pas à continuer les réunions dans un esprit toujours fraternel, convivial et désaltérant.

Au départ de Daniel Légerot en septembre 2000, Marc a été appelé à diriger notre syndicat et ce, jusqu'à aujourd'hui. Il a dans un premier temps été secrétaire du Syndicat général du Livre et en sort secrétaire général du Syndicat général du Livre et de la Communication écrite.

Le fait que le syndicat ait pu se transformer est bien la preuve que rien n'est jamais figé.

Pendant 14 ans, Marc a exercé cette responsabilité « à la fois exigeante et passionnante », m'a-t-il dit. Il a également été membre du Comité exécutif national (CEN) et du Bureau fédéral. Il avait en charge les questions liées à la distribution. Cela a été une bonne expérience qui lui a été utile dans les différents conflits menés dans ce secteur.

Marc est, depuis de nombreuses années, membre de la Commission exécutive de l'Union départementale CGT de Paris. Il y a quelques mois, il a été élu au Bureau de cette dernière en qualité d'administrateur CGT de la Commission Logement. Il pourra désormais lui consacrer plus de temps.

Tout comme Jacques, le rapport de Marc à de la politique est celui d'un adhérent de longue date du Parti communiste français. Les deux ont été ou sont encore conseillers municipaux. Jacques est resté en poste dans la majorité à Mitry-Mory, alors que Marc a longuement exercé ce mandat dans l'opposition à Villiers-sur-Marne jusqu'aux dernières élections municipales.

Tous les deux quittent leur fonction première dans notre syndicat. Néanmoins, et à notre demande, ils restent membres de notre Commission exécutive.

Un grand merci à Jacques et à Marc pour ce qu'ils ont fait et soyons certains qu'ils continueront encore à nous apporter beaucoup dans leurs nouvelles responsabilités.

Merci à tous !

Vive le XVIIe Congrès
du SGLCE-CGT !
Vive la Filpac !
Et vive la CGT !

Collectif Maintenance

Assemblée générale du 11 mai 2014

RÉSOLUTION

Les Ouvriers, Employés, Techniciens et Cadres du Collectif Maintenance du SGLCE se sont réunis, ce dimanche 11 mai 2014, en assemblée générale au siège du Syndicat, en présence du Secrétaire général et des membres du Bureau syndical du SGLCE.

Les débats leur ont permis de faire le bilan de leurs activités revendicatives décidées lors de leur précédente assemblée générale statutaire du 9 septembre 2012. Au regard de la feuille de route qu'ils avaient votée il y a dix neuf mois, du contexte social extrêmement agressif dans lequel ils ont dû agir, ils se satisfont des étapes franchies et des essais transformés en matière de formations, de qualifications et d'emplois au sein des métiers de la Maintenance. De fait, si aujourd'hui le nombre n'y est pas, la démonstration est faite de la réussite, des expériences menées et sur les places qu'ils peuvent occuper dans tous les domaines où des besoins émergent en matière de Maintenance.

Face à la crise des ventes de la presse et de son modèle économique, certains employeurs l'utilisent comme levier pour déréglementer les cadres conventionnels, externaliser les productions et sous-traiter les charges de travail de la fonction Maintenance. En effet, leurs choix destructeurs de cost-killers, pressurant sans fin les salaires et l'emploi, ont atteint des limites qui font aujourd'hui craquer les conditions de travail et le tissu social des entreprises (*Libération, Le Monde* et l'*AFP*) qui donne du sens au travail de chacun. Il y a là une aberration des gestionnaires de patrimoines, perdus dans le monde de la presse, qui maximalisent à l'extrême la richesse apportée par le travail des salariés, augmentent le prix des quotidiens, sans apporter de solution à l'érosion de la diffusion.

Les membres du Collectif Maintenance revendiquent un modèle de développement de la presse quotidienne nationale, basé sur l'indépendance éditoriale et industrielle intégrant pleinement les besoins réels d'efficience et de disponibilité des outils, pour la production et la Maintenance, pour la presse papier et numérique du XXIe siècle.

En pleine cohérence avec l'ensemble de ses revendications, qu'elles soient transversales aux secteurs professionnels et aux sections syndicales d'entreprise en matière de charges de travail, d'emplois, d'accès à la formation professionnelle continue et de reconnaissance des qualifications particulières aux métiers et à la fonction de Maintenance, le Collectif Maintenance se mobilise pour la reconnaissance de la pénibilité subie par tous les salariés de la PQN tout au long de leur parcours professionnel dans les entreprises de la branche. Toutes les pénibilités doivent être reconnues et réparées ! L'assemblée générale considère le dossier de la reconnaissance de la pénibilité comme une revendication d'envergure et propose qu'elle soit une priorité pour notre Syndicat. Dans la négociation qui s'est ouverte avec le SPQN et dont l'issue nécessitera l'information et la mobilisation de tous, l'assemblée générale du Collectif Maintenance fait sienne, la revendication de la CGT d'une préretraite à partir de 55 ans.

Le XVIIe congrès du SGLCE sera le moment où le Collectif Maintenance fera valoir sa feuille de route débattue par son assemblée générale. Sa contribution sera portée par tous les représentants dans les débats préparatoires qui se tiendront dans les entreprises.

Concernant les dossiers régionaux en cours, qu'ils s'agissent des sièges éditoriaux, au premier rang desquels figure l'Agence France Presse, des imprimeries avec Le Monde Imprimerie et Newsprint, et de la distribution de la presse, les éditeurs qui sont tout à la fois clients, actionnaires, administrateurs des entreprises sont clairement co-responsables de leurs décisions économiques désastreuses pour le développement de leurs entreprises et de leurs conséquences sociales. La dernière lutte régionale concernant les salaires a uni et renforcé les liens des salariés de la Maintenance des trois secteurs.

Plus unis, plus déterminés, donc plus forts !

La direction générale de l'AFP souhaite revoir l'ensemble des accords. Les Ouvriers des Transmissions refusent ce passage en force. Ils sont prêts à aborder l'avenir de leur secteur en se positionnant par des formations sur tous les nouveaux métiers de la Maintenance. Ils restent forces de propositions, mais refusent toute filialisation dans une structure distincte de la maison-mère. Ils restent mobilisés avec le soutien déterminé et réaffirmé par le Collectif Maintenance régional.

Pour Newsprint, la direction doit s'engager dès à présent sur une promesse d'embauche des salariés qualifiés pour le 31 décembre 2015 au plus tard et qu'ils signent leur contrat de travail dès l'ouverture du chantier. Nous demandons un accord pour notre positionnement dès l'arrivée des matériels afin d'être présents tout au long du montage et de la mise en route. Le recours au Bureau de Placement de la Maintenance jouera son rôle de renfort au moins pour la période de montage et de démarrage.

Il est décidé de renforcer les liens entre les salariés et les élus du Groupe Riccobono, afin de peser dans le rapport de forces, comme cela a déjà été fait, pour qu'aboutissent les demandes de chaque imprimerie et d'uniformiser vers le haut l'ensemble de nos revendications.

Concernant le dossier *Le Monde* Imprimerie, la direction générale a savamment orchestré la baisse de sa charge de travail sur ses outils de production. Les accords à peine secs, elle remet encore un nouvel ultimatum : diviser les effectifs par deux ou bien fermer son site industriel. Cela passe très mal ! Nous avons respecté les accords, qu'elle en fasse de même ! Depuis des mois, nous avons fait de multiples propositions, il faudra bien qu'elles soient entendues !

Pour la DILA, le repositionnement sur le Data Center est en phase d'achèvement, l'accord va être signé dans les jours qui viennent. Il va permettre de déclencher le cycle des formations professionnelles pour ces nouveaux métiers. C'est la démonstration que les salariés de la Maintenance sont capables de s'adapter à de nouveaux métiers pour se repositionner.

L'avenir de la Maintenance, c'est avec : nos qualifications, notre charge de travail, nos emplois et nos formations

En phase avec les besoins d'aujourd'hui et les contributions concrètes de Maintenance qu'ils sont en mesure d'apporter dans les sociétés des groupes de presse quotidienne nationale, les Maintenanceurs entreprennent d'inventorier les charges de travail existantes et à venir relevant de leurs métiers sur lesquelles le développement de leurs qualifications et les compétences acquises pourront utilement s'exprimer dans les sièges éditoriaux. Le recours à la sous-traitance et l'externalisation des fonctions Maintenance sera combattu partout avec l'objectif de reprendre ses charges de travail pour des salariés à statut.

Les formations doivent nous permettre d'amplifier un repositionnement dans les sièges éditoriaux. L'appui des adhérents de notre Syndicat présents dans ces entreprises sera une force supplémentaire pour y parvenir. Nous augmenterons ainsi notre rapport de forces, en nous positionnant fortement dans les sièges éditoriaux. La formation professionnelle des salariés du Bureau de Placement devra être prise plus en compte, avec des moyens dédiés pour leur permettre de poursuivre leur évolution professionnelle.

Les formations professionnelles de hauts niveaux doivent être enclenchées partout et en plus grand nombre, pour occuper ces nouvelles fonctions. C'est une priorité pour maintenir nos compétences et anticiper les positionnements sur les métiers d'avenir de la Maintenance. Dans les trois secteurs, les délégués sont mandatés pour intervenir auprès de leur direction pour trouver tous moyens permettant d'augmenter leurs compétences et leurs qualifications.

Voilà la feuille de route claire et le mandat que confie l'assemblée générale aux délégués et représentants des trois secteurs que couvre la Maintenance pour le SGLCE.

Résolution adoptée à l'unanimité
Fait à Paris, dimanche 11 mai 2014

Résolution de l'assemblée générale statutaire du 2 avril 2014

L'ensemble des participants à l'assemblée a eu un large échange sur la situation générale et le constat qui s'impose après les élections municipales.

Le taux très important de l'abstention met en évidence que les politiques antisociales des gouvernements successifs, répondant aux intérêts du monde de la finance, du grand patronat, au détriment des intérêts des salariés et des retraités, alimentent un rejet important de la politique.

Force est de constater que les politiques menées aujourd'hui sont les mêmes qu'hier, et le gouvernement mis en place ce jour augure que la situation ne s'améliorera pas sous l'autorité d'un Premier ministre dont le moins que l'on puisse dire c'est qu'il sera plutôt enclin à poursuivre la politique de son prédécesseur.

Les logiques d'austérité ne répondent ni aux revendications des salariés et des retraités, ni aux attentes des populations, bien au contraire, c'est à l'augmentation du chômage, à la diminution des salaires et des pensions de retraite, à l'aggravation de la précarité, au démantèlement de la protection sociale que l'on assiste…

Ces politiques ultralibérales, au service des plus riches et du Medef, se succèdent et se généralisent sous ce gouvernement.

Les entreprises reçoivent plus de 170 milliards d'aides publiques, et cela sans conditions ni contreparties, notamment en matière d'emploi.

Le pacte de responsabilité est une véritable attaque contre le monde du travail, en particulier les 50 milliards d'euros d'économie programmée, qui répondent à une logique inacceptable d'austérité et attaquent inévitablement les services publics, la protection sociale et la solidarité nationale, alors que les besoins sociaux augmentent considérablement.

L'action du 18 mars dernier, à laquelle de nombreux retraités de la SURL ont participé, a été importante mais insuffisante : il faut faire beaucoup plus fort pour être entendu.

Les dernières décisions prises par l'Arcco et l'Agirc, notamment le gel des augmentations de retraite, devraient nous inciter à agir davantage, seuls les administrateurs CGT se sont opposés à cette mesure qui aggrave la situation des retraités.

Ce gel des pensions aura des conséquences à plus long terme, un ou plusieurs points en moins pour les retraités d'aujourd'hui, c'est un ou plusieurs points en moins pour les retraités de demain. Sans compter les effets, pour l'économie, d'une baisse de la consommation qui renforce la spirale récessive.

Ce n'est pas d'une baisse des pensions que les différents régimes des retraites ont besoin, mais de plus d'emplois, et plus de pouvoir d'achat pour tous les salariés.

Voilà une raison de plus, s'il en était besoin, pour préparer et réussir *la grande manifestation des retraités le 3 juin,* où nous pourrons crié haut et fort :

« Ça suffit, les retraités ne sont pas des vaches à lait »

Les retraités de la SURL sont résolus, par leur participation, à contribuer à la réussite de cette manifestation.

Montreuil, le 2 avril 2014

Abonnez-vous à la NVO

la cgt

BULLETIN D'ABONNEMENT www.nvo.fr

Vous n'avez qu'une seule case à cocher. Merci !

1 FORMULES DE BIENVENUE

☐ NVO : abonnement au magazine + version web NVO — 69 €/an

Je reçois les **26 numéros** version papier et j'ai accès au **feuilletage en ligne de la NVO**, à ses archives, à la chronique juridique, au guide du droit du travail et aux modèles de lettres.

☐ NVO + RPDS : abonnement aux 2 revues + version web — 139 €/an (au lieu de 148 € tarif)

Je reçois les **26 numéros** de la NVO + les **12 numéros de la RPDS** versions papier et j'ai accès à leur **feuilletage en ligne**, à leurs archives, à la chronique juridique, au guide du droit du travail et aux modèles de lettres.

2 VOUS ÊTES DÉJÀ ABONNÉ(E) À LA NVO ? Complétez votre formule.

☐ NVO version web — 29 €/an

J'ai accès au **feuilletage en ligne de la NVO**, à ses archives, à la chronique juridique, au guide du droit du travail et aux modèles de lettres.

☐ NVO + RPDS version web — 9 €/an

J'ai accès au **feuilletage en ligne de la NVO et de la RPDS**, à leurs archives, à la chronique juridique, au guide du droit du travail et aux modèles de lettres.

Mon numéro d'abonné(e) : _ _ _ _ _ _

(Ce numéro à 6 chiffres est situé sur le film d'emballage de votre NVO)

Retrouvez les autres formules d'abonnement sur **www.nvo.fr** !

Nom* _____

Prénom* _____

Adresse* _____

Complément (Bât, Appt, Boîte n°) _____

Code postal* _____ Ville* _____

Tél. _____

E-mail* _____

Fédération* _____

Entreprise _____

Code postal _____ Ville _____

N° de chèque _ _ _ _ _ _ _ Banque _____

Si vous souhaitez régler par prélèvement, envoyez votre demande par mail.

* Champs obligatoires

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2014 - contact@nvo.fr - Tél. : 01 49 88 88 50 - Fax : 01 49 88 88 86

Cette année encore, les adhérents et sympathisants du SGLCE qui souhaitent se retrouver à la fête de l'Humanité le 12, 13 et 14 septembre 2014 pourront le faire sur le stand *« des petites mains »* du Village du Monde.

Notre syndicat et son collectif de militants bénévoles qui œuvrent depuis des décennies à la construction de ce village contribuent à la réalisation et à la tenue de ce stand.

Ainsi, les salariés pourront se retrouver dans ce lieu pour échanger, débattre sur les coups que ne manquent pas de nous porter le gouvernement et le patronat et sur la riposte à y apporter.

C'est dans ce cadre de convivialité, de fraternité et de solidarité que notre syndicat inaugurera son stand le jeudi 11 septembre vers 18 h 30.

Nous vous y attendons, venez y nombreux !